

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

L'homme

en croix



Aussitôt arrêté, tout criminel ou escroc est conduit au service anthropométrique. Voici l'appareil mensurateur en usage à la Préfecture de police de New-York

LANTERNE SOURDE

PAGAÏE!

Le fameux procès qu'on attendait avec un furieux désir de scandale a commencé par une escarmouche de procédure. Avant même que d'être examiné, il a tourné court; sa venue avait été précédée d'une publicité retentissante, les prophètes avaient, très exactement, annoncé les péripéties du combat singulier que devait engager Marthe Hanau et George Anquetil et tout s'est terminé provisoirement par un dépôt de conclusions, un jugement et le renvoi de l'affaire à plus tard...

On connaît l'incident: Georges Anquetil estimait que le président de la onzième chambre, devant laquelle il comparait, ne pouvait le juger impartialement, parce qu'il était le gendre d'un industriel qu'il avait attaqué dans la *Rumeur*. Il le recusa.

Le moyen ne résistait pas au moindre examen. D'ordinaire, lorsqu'un prévenu récuse un président, l'incident est vidé rapidement par un jugement rendu à l'audience.

L'autre jour, ce fut, au contraire, chez les magistrats de la stupeur... ils ne savaient plus que faire...

Ils délibèrent longuement pour débouter Anquetil d'une demande dont tout le monde savait qu'elle ne tenait pas debout.

Cette hésitation, ce flottement furent particulièrement pénibles; ils s'aggravèrent de précisions apportées par des gens informés et dignes de foi: il paraîtrait que le substitut d'audience s'en fut, pendant l'après-midi, au ministère de la Justice pour demander ce qu'il fallait faire.

Ce qu'il fallait faire, c'était repousser par un jugement bref la requête de récusation.

Au lieu de cette méthode rapide, qui eût donné à la justice une dignité indispensable dans un procès de ce genre, où tant de compromissions, de complications plus ou moins élevées se sont produites, nous avons assisté aux atterissements, aux lenteurs, à l'incertitude d'une magistrature désemparée.

Nous avons assisté à ce spectacle peu digne en vérité, d'un représentant du ministère public donnant en quelque sorte le détail de la torture du magistrat récusé, la composition de son portefeuille et affirmant qu'il n'était même pas actionnaire de la firme industrielle attaquée par Anquetil.

Pourquoi ces précisions puériles et offensantes pour la justice, ce « déballage » alors qu'il eût suffi de s'en tenir aux principes du droit, à la jurisprudence, à l'interprétation et strictement juridique d'un article du code?

Lorsque mardi dernier, l'affaire revint à nouveau devant la onzième chambre, les débats qui durèrent trente secondes, furent véritablement grotesques: le président refusa, au mépris des usages et de la loi, d'entendre les défenseurs et leva l'audience si précipitamment qu'il donna l'impression de s'enfuir...

Ce procès, qui éclaire d'un jour affreux, certains scandales de notre époque, devait revêtir une allure précisément digne et sévère: il a débüté dans la « pagaïe ».

Jeudi prochain

L'HOMME SEUL

L'étonnante histoire du bourreau de New-York

par ROY PINKER

Le baiser interdit ou: tel est pris qui croyait prendre...

Dans plusieurs villes de l'Amérique du Nord, notamment à New-York, une loi déjà ancienne interdit le baiser dans les endroits publics.

Une association de femmes, qui depuis plusieurs mois mène une campagne énergique contre les cigarettiers, s'est émue de la non-observation de cette loi. Elle demanda au gouvernement de New-York de la faire appliquer avec plus de rigueur.

Avec l'aide de cette association, la police de New-York enrôla un certain nombre de jeunes et jolies détectives, chargées de surprendre les hommes en flagrant délit dans les squares et dans les cinémas.

Ces charmantes personnes se mirent avec zèle à l'œuvre en déployant tous leurs moyens de séduction. De nombreuses victimes mâles tombèrent dans leurs filets et les amendes de 50 dollars se mirent à pleuvoir.

Mais un journal américain, le New-York Times, trouvant ridicule cette campagne contre le baiser, enrôla de son côté un détachement de détectives... séduisants, qui rapportèrent bientôt que beaucoup de ces dames de la police se laissaient embrasser sans dresser le moindre procès-verbal.



Une carrière compromise

M. Breilling a commis une si énorme gaffe, mardi, à l'audience du procès Hanau-Anquetil, en provoquant par son attitude grossière les incidents qui ont dressé contre lui tous les avocats de la défense, qu'il pourrait lui en coûter cher.

Il a renvoyé l'affaire et il en avait parfaitement le droit; mais, ce qui fut inadmissible, ce fut le procédé. Les défenseurs de Mimoun Amar avaient déposé des conclusions pour demander que leur client fût jugé tout de suite, sans subir le sort des récusations fantaisistes d'Anquetil. Au lieu d'examiner cette demande et de la rejeter régulièrement, M. Breilling crut plus malin d'empêcher les avocats de prendre la parole et de quitter la salle.

Il y eut du tumulte à la onzième chambre; M. Breilling fut convoqué, l'après-midi, par le procureur de la République et il eut avec ce dernier un entretien qui dura fort longtemps et qui fut assez aigre-doux.

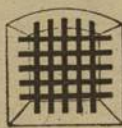


Un président sous-off...

Ceux qui se réjouissent de l'incident, ce sont les collègues de M. Breilling.

Le président de la onzième chambre est en effet détesté des magistrats. On lui reproche sa suffisance, sa morgue, peut-être aussi sa fortune, qui est considérable...

Dans tous les postes qu'il a occupés, M. Breilling a laissé le plus mauvais souvenir. Avant de présider une chambre correctionnelle, il tenait l'audience des référés ayant à statuer sur de multiples demandes d'expulsion, il s'était fait remarquer par sa cruauté envers les locaux, ne leur accordant aucun délai de grâce pour déguerpir...



Si vous savez besoin de moi...

Lorsque M^e Lagasse fut mis « en état d'arrestation » (!) par le lieutenant de la garde qui l'accusait à tort de l'avoir traité de menteur, Georges Anquetil eut un mot charmant.

Il s'approcha de son défenseur et lui dit à mi-voix:

— Je sors quelques secondes... Si vous avez besoin de moi, faites-moi prévenir immédiatement.

— Entendu, répondit l'avocat. On eut l'impression que le dialogue s'échangeait entre le prévenu Lagasse et M^e Georges Anquetil!

Méprise

Le lieutenant des gardes qui accusa à tort M^e Lagasse de l'avoir traité de menteur fut conduit dans le cabinet du substitut Cassagnau.

L'unanimité des témoins ayant affirmé l'innocence de M^e Lagasse obligea le lieutenant à reconnaître son erreur et à faire des excuses au défenseur, qui manifestait son indignation en roulant ses petits doigts boudinés et en tirant la langue...

— Je vous fais des excuses, mais je n'en fais pas à celui qui m'a dit que j'étais un menteur.

Effectivement, le mot avait été prononcé, mais par un autre avocat, M^e Zévaès.



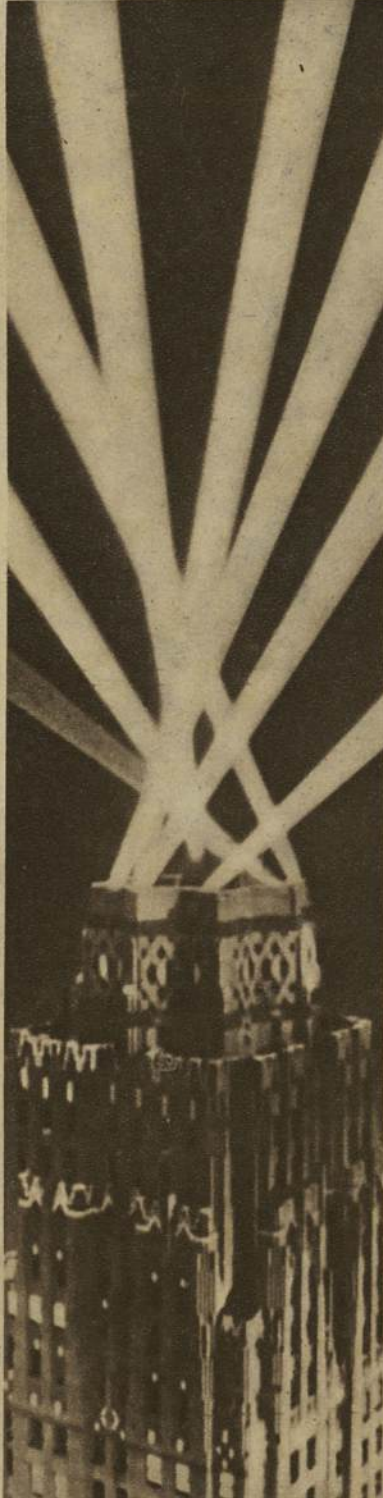
L'huissier est à son tour, « saisi »

Un huissier berlinois avait été chargé dernièrement, par un industriel, de pratiquer la saisie de l'automobile de son débiteur.

En vain se présenta-t-il à plusieurs reprises au garage: la voiture n'y était jamais. Il finit pourtant par rencontrer le débiteur conduisant son auto à Mariendorfer Weg.

Tout heureux, il se précipita vers lui et voulut saisir la voiture. Le débiteur fit mine d'accepter et proposa de conduire l'huissier jusqu'au garage. L'homme de loi y consentit. Mais le propriétaire de la voiture fila avec lui à toute vitesse en dehors de la ville et ne s'arrêta qu'après avoir épuisé son essence, dans un endroit éloigné et désert.

L'huissier l'allaque maintenant pour « séquestration ».



Une grande compagnie d'assurances des Etats-Unis vient d'installer sur son immeuble, l'un des plus grands gratte-ciel d'outre-atlantique, une série de phares dont les lumières multicolores, offrent la nuit, une véritable féerie.

500.000 lecteurs en six mois

Sans publicité, sans bluff, par la seule qualité de ses articles et de ses documents.

DETECTIVE

le grand hebdomadaire des faits-divers connaît un succès sans précédent.

Dans le monde entier, il n'existe pas de magazine comparable à :

DETECTIVE

Sa formule neuve et hardie va être reprise dans de nombreux pays. L'ALLEMAGNE, L'ESPAGNE, LE DANEMARK, CUBA se sont déjà assurés nos droits de reproduction.

Depuis son premier numéro.

DETECTIVE

n'a cessé de recruter dans tous les pays les correspondants et les spécialistes les mieux renseignés.

De plus il a chargé plusieurs reporters, parmi les plus réputés, d'enquêtes spéciales qui auront un profond retentissement.

Dans ce numéro, nous présentons déjà sous la plume de Georges Le Fèvre, ce qu'est le nouveau régime pénitentier allemand.

Bientôt, nous mènerons nos lecteurs dans les bas-fonds et les bouges de la plus grande capitale européenne, nous leur dévoilerons le tragique visage de

LONDRES SECRET

Les « chinoeries » administratives aux Etats-Unis.

Rabindranath Tagore, le philosophe et poète indien, a refusé de débarquer en Amérique à San Francisco. Il est resté à bord du paquebot japonais le Taiyō Maru, parce qu'il trouve que les officiers de l'immigration sont des « imbéciles ».

En effet, bien qu'il soit connu dans le monde entier par ses écrits littéraires et philosophiques, Tagore fut interrogé comme tous les autres voyageurs. On lui demanda notamment s'il savait lire et écrire et si sa présence en Amérique ne deviendrait pas une charge publique. On lui posa différentes autres questions du même genre à propos de sa naissance et de ses antécédents.

A tout ceci, Tagore ne répondit que par une question :

— Insulter les gens! Est-ce qu'on ne fait que cela en Amérique?



Le Président Hoover et la vague de crimes en Amérique

Dans un de ses derniers discours, le Président des Etats-Unis Hoover, a déclaré qu'il y avait chaque année plus de 9.000 personnes assassinées aux Etats-Unis.

Il a ajouté que ce n'était pas une vague de crime, éphémère mais que « cela ressemblait plutôt à l'écroulement des fondations de la société ».

« Cinq sixième de ces meurtres, a-t-il ajouté, restent impunis ». On a souvent accusé les correspondants des journaux étrangers d'exagérer l'importance des crimes en Amérique et de représenter faussement les Etats-Unis comme le pays de la violence et des pires méfaits.

Mais si le président Hoover fait lui-même de telles constatations on ne peut plus douter de la solidité des informations de la presse.



Un singulier don divin

Un évêque anglais a voulu visiter ces jours-ci « les quartiers louches » de Londres et faire connaissance des milieux criminels.

Accompagné d'un député socialiste il est parti pour cette dangereuse expédition en vouant son âme à Dieu.

Mais au lieu de repaires de bandits, les deux explorateurs n'ont trouvé que quelques cabarets peu remarquables et quelques misérables brocanteurs juifs. Déçu, l'évêque voulait partir, quand il entendit tout à coup un formidable juron: Deux matelots échangeaient leurs politesses à la sortie d'un cabaret.

Jamais le prêtre n'avait entendu rien de pareil: c'était une très longue apostrophe violente, riche d'images pittoresques, un chef-d'œuvre de l'art blasphématoire.

Par l'amour de notre seigneur Jésus-Christ, s'est écrié l'évêque, où avez-vous appris tout cela?

— Ces choses là ne s'apprennent pas, a répondu le matelot en se rengorgeant, c'est un don de Dieu!

Le milliardaire Vanderbilt a peur de l'argent.

Quand M. W. H. Vanderbilt, le milliardaire américain, arriva dernièrement à Malaga, en Espagne, à bord de son yacht Ara, un fournisseur de navires vint lui présenter une facture qui n'avait pas été réglée durant le dernier séjour des Vanderbilt en Espagne.

Pour payer la note qui se montait à peu près à 27 dollars, Vanderbilt donna à son fournisseur un chèque de 45 dollars. Celui-ci voulut lui rendre la différence en monnaie espagnole, mais Vanderbilt refusa déclarant qu'il ne touchait jamais ni pièces de métal ni de billets de banque car il les considérait comme des véhicules à microbes.



Du cannibalisme à la chirurgie

Il paraît que les descendants des cannibales font d'excellents chirurgiens.

C'est ainsi que le petit-fils du célèbre chef, cannibal des Iles Fiji s'est fait une réputation justifiée de grand chirurgien et a opéré avec succès plusieurs Européens.

Les représentants médicaux de la Ligue des Nations faisant une enquête sur les conditions d'hygiène dans ces régions, ont hautement approuvé le système par lequel les fils des chefs sont instruits dans la science de la médecine et de la chirurgie.

Mais c'est surtout cette dernière qui, par un curieux atavisme, tenait le plus les descendants des cannibales.

Ils sont aussi habiles à dépecer un homme pour le soigner, que leurs pères l'étaient quand il s'agissait de préparer un repas de cérémonie.



Elle croyait que c'était son mari!

Quand Mrs Victoria Tultrio, de Chicago, fut accusée devant le tribunal d'avoir tiré sur un professeur d'une école communale, elle eut une réponse qui constituait une excellente défense:

— Je croyais que c'était mon mari! dit-elle au juge pour s'ex-cuser.

Cette explication fut acceptée sans commentaire.

PASSE-PARTOUT.

Vous trouverez en page 10, la solution du MYSTÈRE N° 6 et en page 15, la liste des gagnants.

DÉTECTIVE

1 Franc

16 pages

35, Rue Madame, Paris
Téléphone : LITRÉ 32-11

George-Kessel

Directeur-Rédacteur en Chef



(De notre envoyé spécial.)

A

PRÈS VOUS...

— Je n'en ferai rien.

Je suis à Berlin, au centre de la prison de Plötzensee, dans le bureau du directeur. On vient de me montrer le plan et, comme bien vous pensez, rien n'est plus rigoureusement géométrique qu'une prison allemande, circonférence dont le cabinet directorial est le point zéro. Je tiens serré dans ma main le carton numéroté que délivre le greffe à tout visiteur et qu'il faut se garder de perdre, parce qu'une prison n'a qu'une porte, la même pour l'entrée et pour la sortie, et qu'on ne sort pas sans avoir rendu son petit carton.

D'ailleurs, une prison allemande n'est pas un lieu ethniquement plus sinistre qu'une prison française. Au contraire, on y éprouve, dès l'entrée, une curieuse impression de douceur.

— Je vous précède donc...

— S'il vous plaît.

Le directeur fouille dans son trousseau et en retire un passe-partout : clef minuscule.

— Ceci vous prouve déjà, dit-il, en répondant à mon étonnement, que nous n'en sommes plus aux lourds pannetons de fer dont l'efficacité était surtout morale. Nous avons ici la coquetterie des serrures. Passez... Je ferme derrière vous.

Vingt marches d'escalier et nous sommes dans une cour intérieure. Il y a des arbres dans cette cour. Je surprends un regard triomphant :

— Hein ?...

Les directeurs de prison ont tous le souci bizarre de vanter les charmes de leur établissement. Que leur répondre ? Plötzensee ne présente pas, d'ailleurs, les stigmates habituels des locaux disciplinaires. On y semble avoir voulu masquer la laideur des grilles, des pavés et des murailles. Les quartiers cellulaires, hauts bâtiments de brique, en dépit de leurs fenêtres à hotte,



La ronde des prisonniers

(Photos S. G. Presse)

pourraient faire figure d'entrepôts ou d'usines, et les cours sablées se retrouvent dans les hôpitaux. Il paraît que cela fait partie du système éducatif.

— Evidemment, me dit-on, ce système ne s'applique guère aux récidivistes,

— Evidemment, me dit-on, ce système ne s'applique guère aux récidivistes, vieux chevaux de retour. Nous avons ici, par exemple, le recordman du vagabondage, qui en est à sa soixante-treizième condamnation. Tel autre totalise soixante-dix arrestations. Il faudrait être singulièrement naïf pour vouloir enfermer ces gens-là dans un système. Mais les jeunes, beaucoup moins réfractaires, peuvent s'amender. Notre action s'exerce donc sur deux points : le physique, le moral. D'abord, guérir les tares physiologiques d'un individu en le rendant plus fort, à sa libération, dans la lutte pour la vie ; ensuite, l'accoutumer au travail.

On m'avait parlé d'un asile spécial pour jeunes détenus, non loin de Hambourg, en pleine campagne, avec huit médecins attachés à l'établissement, cours

de gymnastique et séances d'orthopédie. — N'est-ce point là ce fameux système ? demandai-je.

— Exactement : vingt minutes par jour de gymnastique intensive, football obligatoire. Le sport considéré rigoureusement sous son aspect thérapeutique. Le travail agissant comme dérivatif. Ce système vaut aussi pour les adultes. En voici d'ailleurs un exemple, regardez !

...

Le passe-partout nous ouvre, un à un, des ateliers de relieurs, d'imprimeurs, de cordonniers, de forgerons, de menuisiers. A peine la porte est-elle franchie... et refermée que l'atmosphère s'assainit brusquement. A la tristesse pesante et stérile de la prison, fait place une activité laborieuse. C'est comme si la vie changeait de rythme et, ici, de sens. Les géoliers sont devenus des contremaitres ; les détenus, des compagnons. On passe entre les établis sans être épié par le double éclat de prunelles cyniques. La bure grise



Les prisonniers passent leur linge à la lessive

du vêtement réglementaire est dissimulée sous la cotte et le bourgeron bleus. Les détenus travaillent huit heures. Une sorte de conversation rendue indispensable par les exigences de la besogne délivre ces êtres humains de l'idée fixe, les rééduque, leur offre un reflet de vie collective. Huit heures par jour, ces hommes ne sont plus des prisonniers, mais des travailleurs.

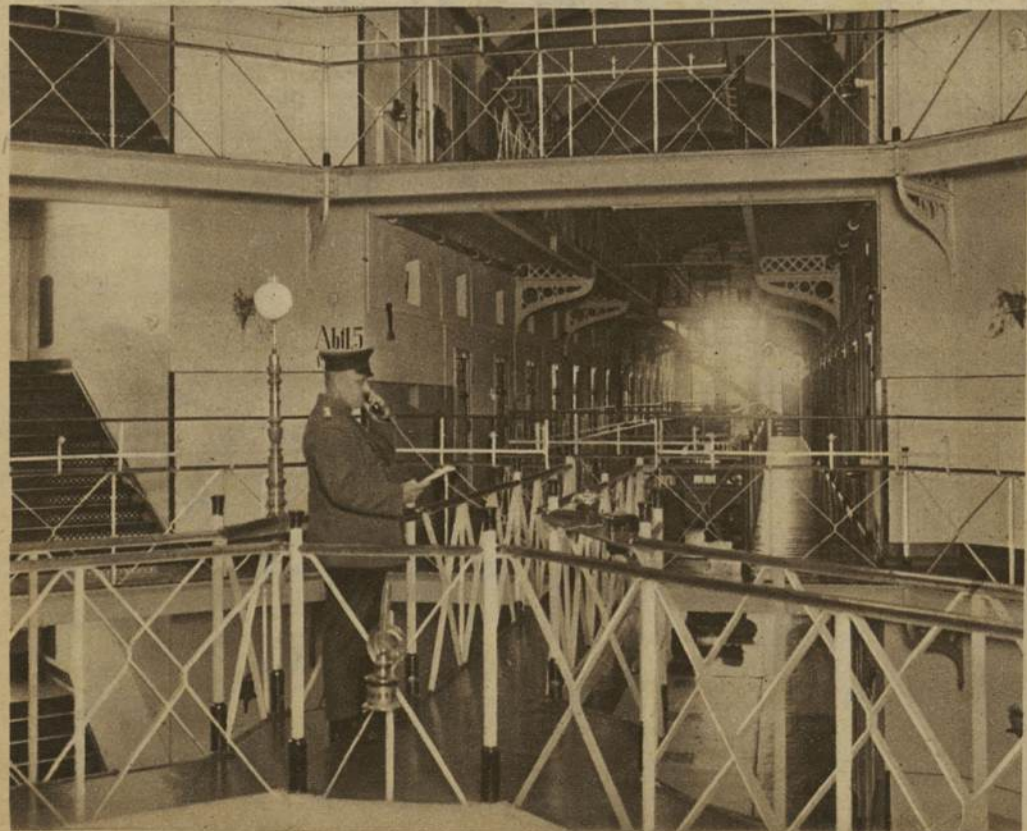
— Qu'en pensez-vous ?

— Du bien, répondis-je. Le système cellulaire n'existe donc plus, chez vous ?

— Plus ici, depuis qu'un détenu condamné à dix ans de cellule est devenu fou pendant une visite officielle, parce qu'un des visiteurs, conseiller du gouvernement, je crois, avait eu l'imprudence de lui poser une question. On ne parle pas sans précaution à un être qui a gardé pendant dix ans un silence réglementaire. Le son d'une voix effraya l'homme, qui ne put formuler une réponse intelligible parce que sa parole incertaine s'étranglait dans sa gorge ; effrayé, il se mit à pousser des hurlements. On a dû l'interner... Ici, travail en commun et récréations en commun ; mais, la nuit, chacun dort dans sa cellule. On se couche à 9 heures, on se réveille à 6. Un prisonnier ne doit pas trop dormir. Le repos prolongé a des inconvénients d'un autre ordre. Tenez... quand on aura résolu le problème de la sexualité, il n'y aura plus de problème pénitentiaire.

...

Nous sommes revenus au quartier cellulaire. Trois étages de galeries commandent cent vingt cellules, presque toutes inoccupées à cette heure. Sur chaque porte, une fiche. J'en lus une au hasard :



Des téléphones sont à la disposition des gardiens à la moindre alerte



Chaque dimanche, les prisonniers écoutent dans la chapelle le sermon du pasteur



Des cours par T. S. F., des leçons de musique, voilà les derniers perfectionnements d'un régime pénitentier

12.207. Uhrfeld. Sechs Jahren. 3-VII-1923. Erste Klasse. Weisses Brot. Musiker. Bis 9 Uhr licht (32). 3-VII-1929.

— Et le directeur m'expliqua : — Détenue Uhrfeld. Matricule 12.207. Condamné à six ans. Entré le 3 juillet 1923. Première classe. A droit au pain blanc. Musicien. Lumière jusqu'à 9 heures. 32 bougies. Date de libération: 3 juillet 1929.

— Pourquoi de la lumière jusqu'à 9 heures ?

— Autorisé à lire dans sa cellule. Le règlement r'accorde la lumière aux autres que jusqu'à 8 heures. Comme Uhrfeld est de bonne conduite et qu'il est musicien dans l'orchestre pénitentiaire, nous lui accordons cette faveur.

— Pourquoi 32 bougies ? — Parce que les ampoules réglementaires installées dans les cellules n'éclairaient pas suffisamment pour lire. Uhrfeld paye d'ailleurs son supplément d'éclairage : 40 pfennigs pour sept jours.

— Avec quel argent ? — Il gagne à l'atelier 5 marks par semaine environ.

— Peut-on entrer dans sa cellule ? — Très facilement.

Le gardien donne un tour de clef. Une chambrette d'étudiant. Des livres. Quelques photos fixées au mur. Uhrfeld est autorisé également à prendre ses repas chez lui. Devenu en six ans un bon typographe, il travaille pour l'instant à l'imprimerie de la prison.

— Pourquoi a-t-il été condamné ? — Escroquerie.

Le directeur n'est pas mécontent de son petit effet. Il faut reconnaître évidemment que le traitement de Plötzensee n'est pas dénué de logique. Comme il existe de bons et de mauvais condamnés, l'administration pénitentiaire s'efforce d'adoucir autant qu'il est possible le sort des premiers pour inciter les seconds à devenir sages à leur tour.

— Que voulez-vous, ajoute-t-il, nous avons besoin, nous aussi, de moderniser nos méthodes. Avant la guerre, le règlement était le règlement. La discipline impériale ne plaisait pas. Aujourd'hui, depuis l'arrivée au pouvoir des démocrates, nos pensionnaires ne se privent pas de réclamer à leurs députés. Il nous est interdit de retenir une réclamation et toute plainte fait l'objet d'une enquête. Cela a son bon et son mauvais côté.

— Combien la vente des objets fabriqués rapporte-t-elle à l'administration ?

— Par an ? — Par an. — Une quinzaine de millions de marks (60 millions de francs) pour toutes les prisons de Prusse. — Un joli denier. — Oui. Les détenus payent à peu près leur entretien.

J'aurais presque oublié, devant un système aussi parfait, la rigueur du châtiment si le directeur, ouvrant la porte d'une autre cellule, n'avait interrogé un prisonnier convalescent que nous trouvâmes en

train de confectionner, à l'aide d'une machine spéciale, ces pointes plates que nous appelons punaises.

— Depuis combien de temps es-tu là ? — Quatre mois.

La voix du directeur ajouta, bienveillante :

— Et combien te reste-t-il à faire ?

L'homme parut étonné qu'on lui posât pareille question.

— Neuf ans, répondit-il.

Cette réponse tomba comme un sac de plomb. On referma la porte.

Mais on m'avait réservé une surprise au moment où je visitai la chapelle. Une vingtaine de détenus attendaient là et se levèrent à notre arrivée. Ce sont les musiciens du petit orchestre pénitentiaire. Le directeur me désigne discrètement Uhrfeld, premier violon, assis à la gauche du chef.

Il faut avouer que les premières mesures du Largo de Hændel condensent brusquement une émotion qui fait venir les larmes aux yeux. La musique lente et grave insiste comme une plainte. On ne peut éviter de comparer cette mélodie qui monte, ailée, jusqu'aux voûtes, à l'essor inutile d'un oiseau captif.

Uhrfeld, la nuque inclinée, fait sonner son violon avec mélancolie. Il s'écarte parfois de la mesure comme s'il cherchait à se libérer d'une étreinte. Vraiment, tous ces musiciens sages, bien peignés, en bure d'uniforme, ont l'air d'honnêtes gens.

Je sais que quelques criminalistes savent garder devant tels spectacles un sourire sceptique. La souffrance n'amende pas toujours les hommes, certes. Mais la pitié guidée par un sage bon sens ne peut-elle engendrer parfois de meilleurs résultats ?

Permettre à un prisonnier d'exhaler sa souffrance, n'est-ce pas l'engager déjà à exprimer ses regrets ?

Georges LE FÈVRE.

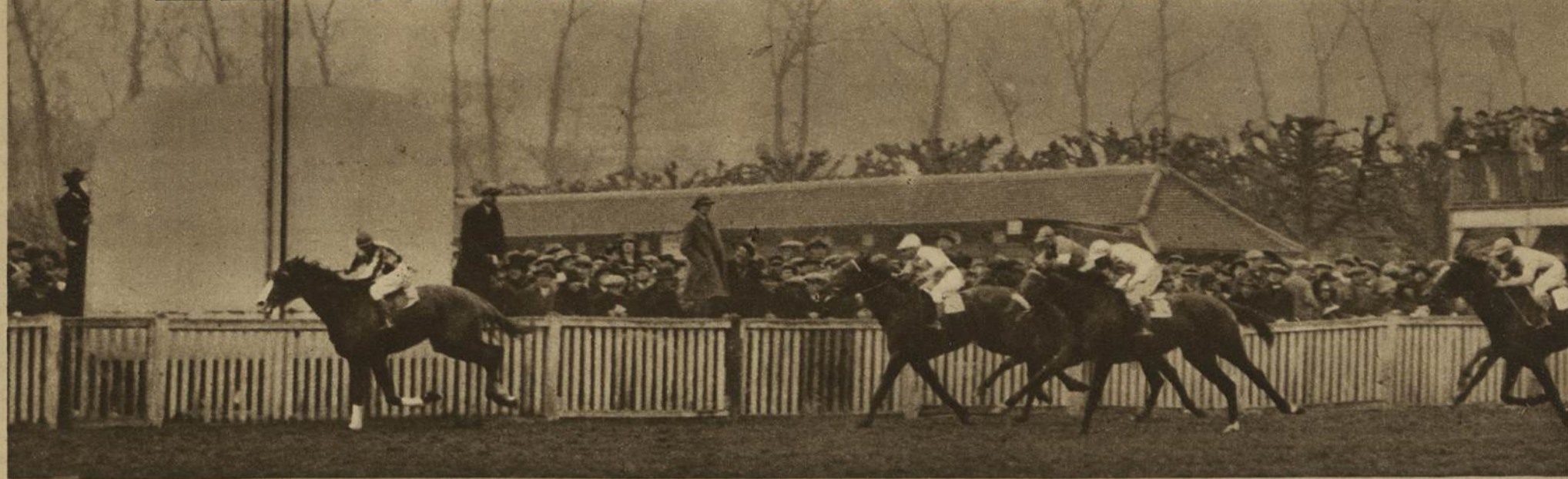


Une chambrette d'étudiant ? Non, une cellule de Plötzensee



Et, dans les cours de cette étrange prison, les détenus se livrent aux joies du sport, sous l'œil placide des gardiens

LE SECRET DU DOPPING



Les chevaux tournaient au paddock, sous les yeux des spectateurs et les face-à-main des spectatrices.

Chacun y allait de son appréciation, dictée par un coup d'œil infallible: « Celui-là est bien. — Arrière-main puissante. — Encolure bien dégagée. » Les femmes qui ne se piquaient pas de connaissances hippiques se fiaient à la tête du cheval. La bonne indication, pour elles, était que la bête les regardât. Celles, plus nombreuses, qui voulaient laisser entendre qu'elles s'y retrouvaient fort bien parmi les arcanes subtils de l'art hippique, mordillaient des porte-crayons d'or et parlaient aussi d'encolure, de rein court, d'avant-main, de dessous de sangle.

Près de moi, un gros homme rougeaud et très remuant malgré sa masse me bourrait de coups de coude et clignait de l'œil. Il me désignait un

neurs américains venaient de débarquer à Chantilly, avec trois jockeys américains, une armée de lads américains, des caisses d'outillage, de harnachements, de ferrures fabriqués là-bas et avec un secret formidable: le secret du dopping.

Ah! ça ne traîna pas. On vit des chevaux gagner de 100 mètres, d'un tour de piste même, à Saint-Ouen. On vit un cheval de prix à réclamer auquel le malin Carter ne pouvait lui-même faire gagner une petite épreuve, acheté par Leigh pour un morceau de pain et qui, huit jours plus tard, emportait un prix de 50.000 francs.

On vit des chevaux boiteux remis sur quatre pattes par les Américains et qui triomphaient en se jouant d'adversaires de qualité.

La surprise devint bientôt de la consternation. Un immense désespoir gagna les centres d'entraînement et les bruits les plus étranges coururent: ces magiciens piquaient les chevaux, leur faisaient absorber des poisons qui les stimulaient pour un temps. On ne parla plus que de drogues, que de pilules, que de seringues.

La stupéfaction, en grandissant, devint mystique. C'est comme ça qu'on fait une religion. La religion du dopping eut ses grands prêtres, ses humbles fidèles et aussi ses mercantils.

Des pharmaciens se spécialisèrent. On en vit, rôdant autour des écuries et proposant leurs pilules, qu'ils appelaient des « court vite ».

On vit des dames qui faisaient la cour au père Leigh pour obtenir la formule divine qui, d'un veau à trois pattes, pouvait faire un gagnant de Derby. Elles n'agissaient pas toutes pour leur compte. Il est permis de croire qu'elles étaient mandatées par des « croyants » pour tirer les vers du nez au père Leigh. Mais Leigh ne bronchait pas: il continuait de mâchonner son cigare et de remporter toutes les épreuves qu'il voulait. W. Duke, sollicité presque aussi ardemment, restait silencieux et conservait devant les plus pressants et les plus importuns, sa courtoisie de grand seigneur.

A la recherche du dopping

Dans les laboratoires, on travaillait. Laboratoires est peut-être beaucoup dire; officines semble plus exact. On travaillait et l'on finit par découvrir la formule américaine, malgré la discrétion américaine: le dopping était un alcaloïde administré soit par la bouche (pilules ou potions), soit par des piqûres. Le dopping était de l'héroïne, ou de la cocaïne ou de la morphine. On utilisait aussi la caféine, la strychnine, des sels de quinine.

Je puis même dire qu'on tâte maintenant du formiate de soude; mais je dois prévenir les entraîneurs que, s'il est vrai que ce produit ne décèle

rien à l'analyse de la salive, il est au moins aussi vrai qu'il ne produit aucun effet utile.

Ah! on tenait aussi la bonne bouteille, le produit magique!

Il n'y avait plus qu'à « y aller ». On y alla, sans mesure, sans frein, sans discernement.

Des entraîneurs de troisième ordre administrèrent des doses effroyables à de pauvres bêtes et, dépassant la sage mesure, ils n'obtenaient que des résultats désastreux. Des lads, des garçons d'écurie, achetaient pour vingt francs des pilules faites à la diable par des pharmaciens n'ayant que le souci de vendre leur « camelote ». Et les bêtes absorbaient tout.

Ce fut une épidémie. Il importait d'en conjurer les effets en enrayant la cause. Les sociétés de courses s'inquiétèrent de cette religion du dopping et se mirent en devoir de combattre les fanatiques, n'ayant pu leur faire entendre raison.

Un grand savant viennois, le professeur Fraenkel, avait trouvé les réactifs qui permettent de déceler dans la salive des chevaux les alcaloïdes absorbés.

Les sociétés de courses envoyèrent à Vienne le professeur Kauffmann, pour qu'il étudiât sur place la question.

Il en revint, avec, dans sa poche, le moyen de découvrir les entraîneurs malhonnêtes qui faussent le résultat d'une course en dopant les chevaux, qui volent donc le public, sans compter le mal qu'ils font aux pur sang, car il n'est pas douteux que l'héroïne et la « coco » dont on sait les ravages qu'elles exercent dans l'organisme humain, ne détraquent aussi les chevaux.

Le professeur Kauffmann, rentré à Paris, fit part aux sociétés de courses de ce qu'il avait vu à Vienne et il décida celles-ci à faire établir un salivarium sur chaque champ de courses.

Au ministère de l'Agriculture, un service des fraudes fut organisé et, depuis, on procède, pour combattre le dopping, par coups de sonde, et voici comment:

De temps à autre, après la course, les commissaires prient l'entraîneur du cheval gagnant de passer au salivarium. Là, se trouvent deux vétérinaires, l'un représentant la société de courses, l'autre représentant les entraîneurs.

Le vétérinaire de la société met des gants blancs stérilisés, prend trois ou quatre morceaux de gaze stérilisée aussi, les passe dans la bouche du cheval et recueille ainsi une certaine quantité de salive. Les morceaux de gaze et les gants arrosés d'alcool pur sont ensuite placés dans un bocal que l'on bouche hermétiquement et que l'on plombe. Puis le vétérinaire des entraîneurs, l'entraî-



Le professeur Bernard chargé des prélèvements de salive à la Société Sportive d'Encouragement

neur lui-même (ou son premier garçon) signent une feuille attestant la régularité des opérations.

Le flacon est ensuite envoyé au professeur Lormans, chef du service de la répression du dopping au ministère de l'Agriculture.

Dans son laboratoire de l'avenue de l'Observatoire, au milieu de ses cornues, de ses flacons, maniant avec précaution les réactifs qui décèleront à coup sûr le poison, le professeur Lormans est trop occupé et trop discret pour dire grand chose. Il ne parle pas; il agit. C'est le grand maître de l'Inquisition. Avec lui, gare aux entraîneurs malhonnêtes! Il ne connaît personne ni rien aux courses.

On lui envoie de la salive de cheval sur des morceaux de gaze. Il fait donner ses enquêteurs, les réactifs.

Car il ne suffit pas de dire qu'un cheval a absorbé un alcaloïde pour condamner un entraîneur, il faut encore déterminer la nature exacte de cet alcaloïde, le dénommer pour qu'une sanction intervienne.

Ainsi les sociétés de courses accordent-elles aux entraîneurs une large marge d'atténuation des responsabilités.

Même à présent, malgré les sanctions prises contre Murphy, contre un garçon de chez Leigh, contre Flatman, on trouve encore cinq fois sur six, en prélevant la salive des chevaux d'une certaine écurie, la preuve irréfutable du dopping. On se tait, parce que le propriétaire est un mauvais coucheur et parce qu'il a l'habileté d'administrer son dopping à des doses qui ne permettent pas toujours de dénommer l'alcaloïde.

Donc, on doppe. Personne ne songe à le nier. Pour combattre cette pratique dolosive, les sociétés de courses ont pris toutes les mesures nécessaires, s'entourant de toutes les garanties. Avant d'édicter un article du Code des courses qui devait punir les coupables, neuf chevaux furent soumis à des épreuves sévères pendant huit jours et le jury était composé de membres de l'Institut, de l'Académie de médecine, du laboratoire de toxicologie et de l'Ecole de Maisons-Alfort.

C'est assez dire que, lorsqu'un entraîneur est pris, on peut à coup sûr assurer qu'il est coupable ou que quelqu'un de l'écurie est coupable. En tout cas, c'est lui qui est tenu pour responsable.

Maintenant, il convient de dire que les entraîneurs doppent beaucoup moins qu'on ne pense. Des propriétaires (et non des moindres) ont encore le religion du dopping et croient qu'il suffit d'une pilule pour faire gagner un cheval; le gros public voit dans tout gagnant un cheval doppé; mais la réalité est plus simple, plus humaine, moins romanesque.

Les entraîneurs américains étaient venus en 1907 faire la conquête des hippodromes avec le philtre miraculeux mais plus encore avec la monte à l'américaine, avec des fers en aluminium (plus légers qu'en acier), avec un système d'alimentation, d'hygiène et d'entraînement qui était, beaucoup plus que la fameuse pilule ou que la potion mystérieuse, le secret de leurs victoires.

Ils nous ont beaucoup appris. Faut-il leur en vouloir beaucoup d'avoir importé le dopping par-dessus le marché?

Surtout, gardons-nous du péché d'orgueil. Ne pensons point qu'on détruira dans l'esprit du turfiste l'idée que le dopping n'existe plus, ce serait au surplus lui enlever une des raisons qu'il a d'espérer un gros gain; contentons-nous de croire que les intéressés (les entraîneurs) pensent de plus en plus que de telles manœuvres sont dangereuses, que le jeu n'en vaut pas la chandelle et qu'il vaut mieux, tout compte fait, bien alimenter et bien galoper un cheval que de lui injecter quelque poison.

Marius LARIQUE.



La salive prélevée est mise en bocal cacheté et plombé

cheval qui, trempé de sueur, les flancs creux, dansait et ruait comme une petite folle!

— La pilule! Sacré père L..., il lui a encore administré la pilule.

C'était peut-être la dixième fois, depuis le début de la réunion, depuis deux heures, que j'entendais ces mots: « La pilule. »

Tout d'abord, des réminiscences d'argot m'avaient incliné à croire qu'on parlait de coups de sort préjudiciables au portefeuille, car, « prendre la pilule » ou « prendre la pipe », cela signifie avoir perdu.

Mais ce n'était pas ici ce dont il s'agissait. La pilule, c'est le dopping!...

La foudroyante offensive américaine

Exciter les chevaux pour qu'ils courent plus vite ou plus longtemps, est une idée aussi vieille que les chevaux et que les courses.

Dans le bon vieux temps, les entraîneurs se contentaient de verser un verre d'alcool sur l'avoine des bêtes. Les plus hardis allaient jusqu'à mélanger du whisky et du champagne. Puis ils faisaient absorber cette mixture au cheval quelques minutes avant la course. On ne se lâchait pas. On tirait la langue du cheval et, par le coin de la bouche, on entonnait la bouteille; la bête absorbait cela sans joie mais sans douleur et elle s'en trouvait peu après tout émoussillée. C'était charmant. Le public, les commissaires des courses, regardaient cela sans penser au scandale. Pour un peu, ils auraient prêté la main à l'opération.

Le champagne, même renforcé par le petit verre de whisky, n'agissait pas beaucoup. Les chevaux n'en couraient guère plus vite; mais ça ne pouvait pas leur faire de mal, et le propriétaire était content: il voyait que son entraîneur s'occupait du cheval et ne regardait pas au champagne. C'était puéril et, je le répète, charmant.

On insinuait bien, en grand mystère, que certains entraîneurs (et notamment celui de M. Finot, dont le nom restera impérissablement dans les annales du turf) possédaient des philtres étranges qui donnaient aux bêtes une extraordinaire vitalité et les faisaient galoper ardemment.

Mais les malins eux-mêmes haussaient les épaules.

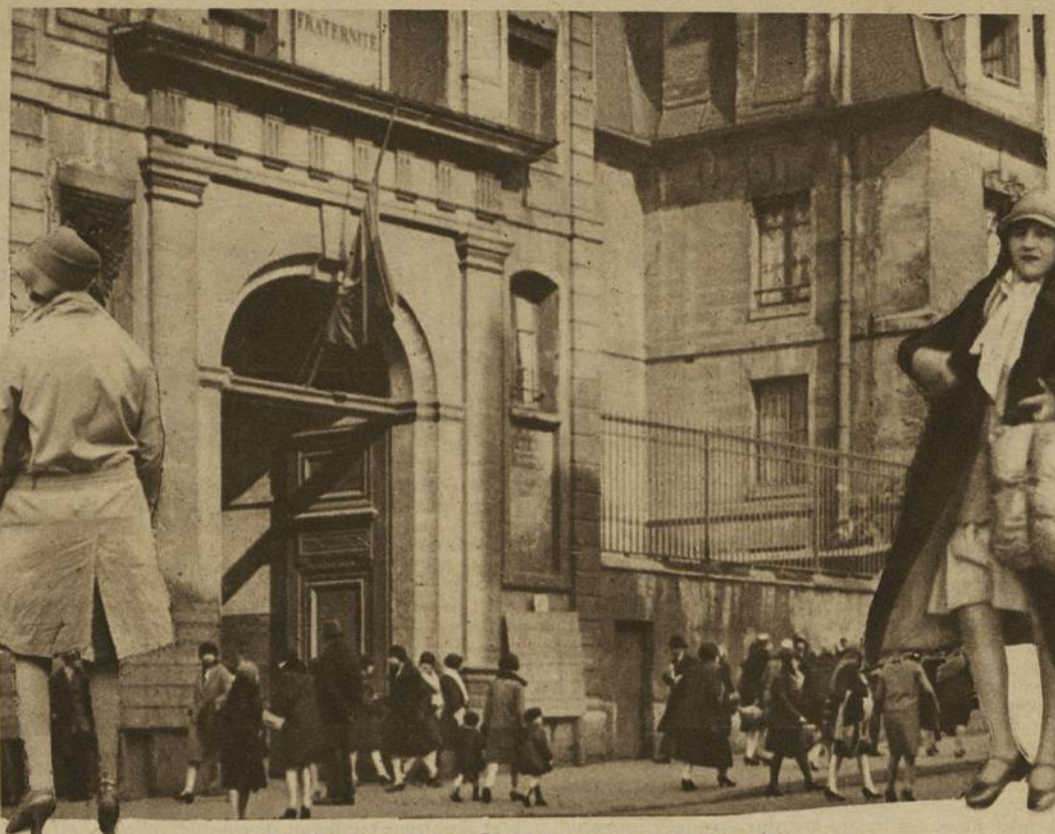
Les écuries étaient alors encombrées de placides Anglais, à la pipe courte et aux méthodes immuables d'entraînement. Les Français n'avaient que le droit d'être propriétaires. Les entraîneurs, les jockeys, les lads étaient tous anglais. Les vieux lads buvaient le vin chaud destiné aux chevaux, vendaient l'avoine, vendaient les harnachements et martyrisaient les petits lads.

Tout à coup, ce fut le tonnerre: trois entraî-



Après la course, un cheval passe au salivarium

DU PAYS DE L'AMOUR VÉNÉRAL



La Tour pointue et Saint-Lazare, un jour de visite



(Photos Détective)

II

Comment elles se classent

PARENT-DUCHATELET le premier médecin qui daigna considérer la prostituée autrement qu'un vil bétail, a laissé sous le titre de *Prostitution dans la ville de Paris*, deux énormes volumes bourrés de faits et de documents dont beaucoup, bien que datant du milieu du siècle dernier, ont conservé leur valeur.

Comme toutes les professions qui ont pour base un besoin élémentaire, la prostitution ne varie guère, au cours des âges, du moins dans ses grandes lignes. Les apparences extérieures peuvent changer, comme les modes; mais le fond reste le même. La psychologie de la grosse Margot, immortalisée par Villon, ne devait pas sensiblement différer de la « mentalité » de notre moderne Carmen.

Traitant de la profession exercée par les prostituées au moment de leur enregistrement, Parent montre que le plus gros contingent est fourni par les ouvrières non spécialisées, dont les gains sont de ce fait très modestes. Dans une statistique, sur un total de 3.084 femmes, 36 seulement exerçaient, avant de tomber dans la galanterie, un métier « un peu relevé »: « trois étaient sages-femmes, sept avaient été marchandes en boutique et bien établies, une peignait bien le paysage, six étaient musiciennes et donnaient des leçons de harpe et de piano, seize avaient été actrices ou figurantes sur différents théâtres de Paris et des départements, trois, enfin, possédaient des rentes suffisantes... »

Nous sommes loin de la légende de la prostituée « fille d'un officier supérieur » et de la femme conduite à la prostitution par les exigences d'un tempérament incendiaire...

Ce n'est pas à dire que cette femme n'existe pas, mais l'éloquence des chiffres démontre sa rareté.

A propos du très beau roman de Joseph Kessel, qui montre la femme jolie, cultivée, riche d'un médecin fort distingué aller, sous le surnom infâme de *Belle-de-Jour*, demander aux maisons de rendez-vous les satisfactions sensuelles que lui refuse l'alcôve conjugale, on a protesté qu'une semblable situation était impossible. Peu courante, certes, mais parfaitement vraisemblable. J'ai connu, pour ma part, une femme de province et du meilleur monde qui venait un ou deux mois chaque année grossir de sa mince personnalité l'armée galante du trottoir parisien, puis, ses sens apaisés pour six mois, s'en retournait figurer, entre son mari et sa belle-mère, au bal de la préfecture et au thé de Mme la présidente.

Ceci nous achemine vers la question fort importante, morale et socialement, des différentes classes de prostituées.

L'administration ne connaît guère que les femmes qu'elle a mises en carte ou celles qu'elle y pourra mettre.

Or, la Vénus des carrefours n'est pas toute Vénus. Pour embrasser la question de la prostitution dans son ensemble, il faut entendre le mot dans un sens beaucoup plus large.

Doit être considérée comme prostituée toute femme qui s'abandonne aux hommes, à plusieurs hommes, pour de l'argent.

La civilisation moderne a multiplié les modalités de la prostitution et facilité, par tous les moyens, aux femmes de toutes classes l'accès à la profession.

Comme dit Carmen, « ce sont toujours les mêmes qui se font pincer ». A partir d'un certain échelon, la prostituée échappe à peu près complètement à la surveillance policière et sanitaire. Nous verrons plus tard quel effroya-

ble danger social constituent les « clandestines », qui sont, il faut bien le dire, la majorité.

Si, psychologiquement, la prostituée n'a guère évolué depuis Villon, socialement des modifications profondes se sont produites. C'est ainsi que nous assistons à la disparition progressive des maisons publiques, du moins à Paris et dans les grandes villes, en faveur des maisons de rendez-vous, dancings et autres lieux, où l'amateur est assuré de trouver, selon le texte des petites annonces de certains journaux spécialisés, « massages, soins de beauté, hydrothérapie, etc. ».

Nombre de ces « salons d'illusions » fonctionnent seulement dans l'après-midi, aux heures ouvrables. Les femmes qui en font l'ornement s'y rendent comme d'autres à leur bureau ou à leur comptoir, y travaillent quelques heures — moins de huit — puis rentrent chez elles, dans leur famille, à leur foyer, où elles font figure d'honnêtes femmes.

Comment classer ces prostituées, comment surtout les surveiller ?

Le trottoir lui-même a ses irrégulières, ses occasionnelles. Une simple promenade, le samedi après midi, dans les artères particulièrement propices à l'exercice de l'amour vénal, est fort instructive.

Alors que, « en semaine », rue de Rivoli, par exemple, vous rencontrerez, de la place de l'Hôtel-de-Ville au Louvre, une vingtaine de péripatéticiennes, vous en rencontrerez cent le samedi. Les quatre-vingts supplémentaires sont des prostituées de la semaine anglaise, qui emploient les loisirs du repos hebdomadaire à l'arrondissement de leur maigre budget d'ouvrières ou d'employées.

Une visite aux postes de police voisins achèvera de vous convaincre de la réalité de cette recrudescence périodique de la prostitution parisienne. Ces lieux, qui retentissent d'ordinaire de la gouaillerie des habituées, deviennent, le samedi, l'asile des pleurs et des grincements de dents. Chaque semaine, quelques douzaines d'ignorantes font ici connaissance brutale avec l'envers du décor.

Peut-on penser que, si elles avaient d'avance connu le danger qu'elles couraient, elles ne se seraient pas aventurées sur l'asphalte glissant ? Toutes, non, quelques-unes, certainement.

J'imagine qu'il ne saurait y avoir leçon de choses plus terriblement instructive, pour une fillette qui veut mal tourner, que le spectacle d'un poste de police un soir de rafle.

Penchée au bord du gouffre, elle pourrait d'un coup d'œil mesurer la profondeur de l'abîme où elle va, où elle vient rouler. Elle verrait, comme dans un miroir magique, ce qu'elle sera dans cinq, dans dix, dans vingt, dans trente ans. Au vrai, elle ne le verrait peut-être pas, tant est puissante l'illusion que l'on se fait sur soi-même et si mauvais conseiller le « Moi, je... » que nous lançons à l'avant-garde de toutes nos sottises. Mais si quelqu'un se chargeait de le lui montrer ?

J'ai conté, ailleurs, la rencontre que je fis un soir, au poste, de deux petites filles de seize ans et de dix-huit ans, qui venaient d'être arrêtées en flagrant délit de racolage. Elles étaient là, gibier misérable, blotties dans un coin, serrées l'une contre l'autre.

Que de fraîcheur encore sur leurs visages

mal fardés, que de candeur dans leur regard fuyant !

Pauvres gosses de Paris, fruits à peine gâtés de l'immense verger d'âmes, qui aurait pu vous arracher d'entre ces fruits pourris, parmi lesquels vous brillez, cette nuit-là, pour un peu de temps encore, d'un troublant éclat d'innocence ?

Celles-là, c'étaient des enfants; on peut espérer sans oser y croire que la leçon, puis la retraite dans l'établissement de correction, leur auront été profitables. Mais l'insoumise, la clandestine chevronnée qui, par malchance, se fait pincer une fois, profite autrement de la leçon. Sans vouloir renoncer pour autant à un « extra » si lucratif, elle se gardera mieux à l'avenir. Opérant tantôt ici, tantôt là, choisissant le client et l'hôtel, se faisant accompagner à la



(Photo Eli Lotar)

Vénus des carrefours

sortie, elle réussira à échapper longtemps, peut-être toujours, aux « mœurs ». Si elle est malade — moins avertie que la professionnelle soumise aux visites, elle a plus de chances de le devenir et moins de souci de se soigner — on n'imagine pas sans frémir le danger social qu'elle représente.

Quelle est la situation sociale de ces clandestines ? On conçoit qu'il soit assez difficile de le savoir. D'une façon générale on peut dire que cette situation est plus élevée que celle des filles qui d'emblée se livrent à la prostitution avouée et se laissent immatriculer avec le même fatalisme qu'une recrue militaire.

Il est évident que le naïf étranger qui paye très cher l'illusion de passer quelques heures dans l'intimité d'une femme du monde a toute chance d'échanger du bel et bon argent contre de la viande creuse et que les hautes relations dont se vantent à tant la ligne, Mme Irma ou Mme Cléo, ne vont pas si haut qu'elles le disent; mais il n'en est pas moins vrai que les habituées des maisons de rendez-vous et les prostituées occasionnelles qui évoluent

dans certains dancings, maisons de thé, magasins, cafés, cinémas, etc., appartiennent pour beaucoup à un « certain monde », possèdent une éducation, un vernis, qui attirent le chaland, lequel sera d'autant plus affriolé que ces « à-côtés » lui permettront plus facilement de se monter l'imagination et lui cacheront le plus possible le caractère basement mercantile de la vénale aventure.

Encore une fois, ce qui fait la prostituée, ce n'est ni la misère, ni le goût du luxe, ni le mauvais exemple, ni le vice, ou du moins ces éléments n'interviennent qu'à titre de « causes occasionnelles »; ce qui fait la prostituée, c'est la possibilité de se prostituer. C'est cette possibilité qui permet à une ouvrière réduite à la misère de préférer le trottoir à la Seine; c'est encore cette possibilité qui pousse l'employée ou la demi-bourgeoise à demander à la prostitution un supplément de ressources qu'elles pourraient trouver dans un surcroît de travail.

Cette propension à chercher dans le commerce de son corps un moyen d'existence ou un élément de luxe se rencontre dans toutes les classes de la société, d'autant plus rarement cependant que les contraintes sociales et morales sont plus rigoureuses. Sans doute existe-il beaucoup de prostituées, si l'on ose dire, en puissance, qui, faute d'occasion, ne se révéleront jamais comme telles. Les guerres et les invasions, avec les bouleversements sociaux qu'elles provoquent, l'anéantissement des valeurs morales qu'elles réalisent, dévoilent soudain, au fond de certaines âmes, des boursiers insoupçonnés. On voit des femmes, jusqu'alors irréprochables, tomber au plus bas, avec une telle rapidité que l'esprit en reste confondu. Lâcheté ? Peut-être. Mais il en est d'autres qui préfèrent la mort à la souillure, et au surplus beaucoup de celles qui « se conduisent mal » en ces tragiques occurrences n'attendent pas que le déshonneur les menace pour se jeter dans les bras du vainqueur.

On s'est souvent demandé s'il existait un ou plusieurs types physiques de prostituées comme il existerait, prétendent certains, des criminels types.

Il n'y a pas de modèle de prostituée-née. Tous les aspects physiques se rencontrent dans la prostitution. L'homme qui attire l'aventure sans imprévu a loisir de chercher dans l'immense troupeau des femmes vénales le genre qui correspond à son idéal féminin.

Du point de vue moral, il est évident que l'exercice d'une même profession tend à uniformiser les caractères et qu'il est possible de reconnaître certains traits communs à toutes les prostituées.

Parent signalait déjà leur orgueil, leur amour du luxe, leurs jalousies professionnelles, le mépris qu'elles affichaient pour les prostituées d'une classe inférieure. Il indiquait aussi leurs qualités, leur dévouement les unes pour les autres dans certaines circonstances, leur amour pour les enfants, leur véritable charité. Mais là où il nous paraît s'être laissé piper, c'est sur le mépris qu'elles auraient d'elles-mêmes et le sentiment profond de leur abjection. Pourtant, de son temps comme du nôtre, on devait souvent entendre des réflexions de ce genre : « Je ne suis qu'une p... mais je vaudrais mieux que les femmes honnêtes qui font ça « pour leur plaisir. » Non, les prostituées ne se méprisent pas. Regardant « ça » comme un travail, elles ont, ainsi que beaucoup d'humains, assez d'orgueil professionnel pour considérer sans dégoût le métier qui les nourrit.

Henri DROUIN.

(A suivre.)

Un drame dans le monde sportif

Londres, mai 1929.

La mort du capitaine John-Pitt Denning, joueur de polo international, extrêmement connu dans les milieux sportifs et mondains de Londres, fit une grosse impression et cela d'autant plus que les circonstances de cette mort étaient particulièrement tragiques. Le cadavre du capitaine avait été trouvé gisant dans une chambre de l'hôtel où il était descendu ; sa tête était trouée d'une balle et un revolver fut découvert à portée de sa main.

Le capitaine Denning était âgé de trente-quatre ans ; il servait dans un régiment des Indes et avait bénéficié d'un congé ; il était donc revenu pour quelques mois à Londres. Plein de force et de santé, jouissant d'une grande réputation sportive et d'une fortune importante, le capitaine devait être, semble-t-il, le plus heureux des hommes.

Cependant, selon le témoignage d'un de ses camarades, de Crespigny, la vie de Denning était assombrie par des chagrins d'amour qui le rongeaient depuis quelque temps. Le jour de sa mort, de Crespigny était venu le voir et l'avait trouvé en proie à une dépression intense. Son amour était sans espoir et la réciproque qui lui était refusée était l'unique chose au monde qu'il désirait obtenir. Il parla longuement à son ami du chagrin qui le dévorait, et, comme de Crespigny



Le capitaine Denning

lui proposa de faire une promenade pour chasser ses idées noires, les deux hommes sortirent. Mais, soudain, Denning s'arrêta et, prétextant un oubli, remonta rapidement dans son appartement. Il tarda à revenir ; de Crespigny remonta à son tour, mais, avant d'atteindre la porte, il entendit la détonation fatale. Lorsque le cadavre fut découvert, on crut tout d'abord à un meurtre ; mais la déposition de de Crespigny expliqua le mystère.

Un divorce par T. S. F.

Philadelphie, mai 1929.

Avant de rejoindre l'expédition du commandant Byrd au pôle sud, Gustavus-L. Brown avait commencé une instance en divorce. Comme Byrd atteignait la Nouvelle-Zélande, le tribunal s'aperçut soudain que l'affaire ne pourrait pas être examinée sans le témoignage de Brown. Or, celui-ci se trouvait à 10.000 milles de Philadelphie. Afin de résoudre la question, il fut décidé d'interroger Brown par T. S. F., et c'est ce que l'on fit, inaugurant ainsi le « divorce sans fil ».

Un quêteur qui s'adresse mal

New-York, mai 1929.

Parmi les bandits arrêtés pour avoir dévalisé les clients d'un restaurant de New-York, Actors Inn, se trouvait un certain Frank de Marco, bien connu dans l'East Side.

Ses amis ne voulurent pas l'abandonner pendant son procès et ils décidèrent même de faire une collecte à son profit.

L'un d'eux entra, à ce propos, dans un restaurant de l'East Side et trouva un client solitaire qui était en train de souper. Il s'approcha de la table et dit :

— Ecoute, mon vieux, je suis un ami de Frank de Marco qui s'est fait pincer dernièrement. J'essaie de trouver des amis pour l'aider un peu. Peut-être voudrais-tu en être en versant une petite cotisation.

Le souper se leva, posa sa serviette sur la table et demanda :

— De quel Marco s'agit-il ?

— Oh ! tu dois le connaître. C'est un copain soupçonné d'avoir pris part à l'attaque du restaurant Actors Inn. Je suis un de ses bons amis.

L'homme serra les poings et envoya l'ami de Marco rouler sans connaissance sur le plancher.

Quand, après vingt minutes, celui-ci revint à lui, il comprit la raison de cette attaque intempestive.

L'homme à qui il s'était adressé était un des clients d'Actors Inn, qui avait été dépouillé de 143 dollars.

Le sort d'un dentiste trop bavard

Chicago, mai 1929.

Avant de prendre sa retraite et alors qu'il était encore dans l'exercice de ses fonctions, Capone le balafre, Isar des bandits, avait souvent recours à un dentiste, le docteur L. Brady, qui, tout en soignant les dents de son client, recevait ses confidences.

Le docteur Brady n'observa pas la discrétion à laquelle s'attendait Capone de la part de son dentiste : il répéta à d'autres les propos entendus de la bouche du célèbre instigateur des crimes de Chicago. Le châtimement ne tarda pas à venir. Le docteur Brady fut tué dans son cabinet par des hommes, qui, sans aucun doute, sont les exécuteurs des hautes œuvres faisant partie de l'armée souterraine de Capone.



Le service anthropométrique de Washington compte 1.630.366 empreintes digitales. Ce bureau collabore avec la police de toutes les grandes villes des Etats-Unis

Le procès des « reines »

New-York, mai 1929.

Après miss Texas Guinan, dont l'acquiescement lui valut un triomphe, c'est miss Helen Morgan, une autre « reine », des boîtes de nuit, qui dut comparaître devant le tribunal. De même que la spirituelle « Tex », miss Morgan était accusée de s'adonner au trafic de l'alcool.

Les débats durèrent trois heures ; mais ils ne furent pas aussi pittoresques que ceux du procès de miss Guinan. La salle d'audience était à moitié vide et les curieux et les admirateurs ne se pressaient pas en foule devant les portes du tribunal. Par contre, miss Morgan jouit d'un succès intime, qui, s'il eut moins d'éclat, fut plus touchant. Timide et réservée, elle n'eut ni les répliques foudroyantes, ni l'humour, ni la charmante frivolité de Tex et se montra profondément impressionnée par les juges. Au moment où son acquiescement fut prononcé — car miss Helen Morgan, elle aussi, bénéficia de la bienveillance du jury — elle posa sa tête sur l'épaule de son défenseur ; celui-ci la présenta tour à tour aux membres du jury, qui, ravis et confus comme des écoliers, saluèrent avec admiration la reine de nuit qu'ils avaient acquittée. En serrant leurs mains, miss Morgan éclata en sanglots, et le défenseur, une fois de plus, lui offrit son épaule.

Cependant, la lutte entre le commissaire Whalen et les « reines » est loin d'être terminée, et miss Texas Guinan a trop longtemps défié la police. Celle-ci vient d'obtenir la fermeture de son établissement, atteint par la loi du couvre-feu. Mais l'audacieuse Tex saura bien trouver pour ses fidèles clients un autre établissement, où elle reprendra son règne.

Le magnat du pétrole en prison

Voici la cellule de la prison de Washington qui sera réservée à Harry Sinclair, le magnat du pétrole, dont la Haute Cour de justice vient de maintenir la condamnation qui avait été prononcée après le scandale financier de la Teapot-Dome



La femme d'un boutiquier de Madison Avenue, à New-York, était allée faire des courses. A son retour, elle trouva son domicile envahi par la police : son mari venait d'être tué par deux jeunes bandits. La malheureuse s'évanouit dans les bras des agents

La pupille des sergents de ville de Stockholm

Mai 1929.

Une cérémonie des plus touchantes vient de se dérouler dans le Maria-Distrikt de Stockholm. Les agents de police ont célébré la fête de leur pupille, Marie Olofsohn, dont le père, un sergent de police, fut tué dans l'exercice de ses fonctions. Sa fille vint au monde le jour de sa mort et perdit sa maman quelques jours plus tard, au cours d'une épidémie de grippe. C'est ainsi que la petite Marie devint orpheline et fut adoptée par les camarades d'Olofsohn. Un fonds fut institué pour assurer son éducation, et la jeune fille grandit en sagesse et en beauté. Lorsque, le jour de sa fête, vêtue de blanc, resplendissante de jeunesse et de beauté, la pupille des sergents de ville parut devant ses père adoptifs, leurs cœurs s'emplit d'une juste fierté, et la jeune fille compta autant de cadeaux que de pères.



Les détectives au grand large

A la suite du vol de colis postaux à bord du Léviathan, le rôle des détectives qui sont de service sur les « palaces flottants » va prendre une importance toute nouvelle. Depuis quelque temps déjà, les grands transatlantiques engagent des policiers, qui, mêlés à la foule des voyageurs, surveillent de près les sujets considérés comme suspects, dont les photographies leur sont remises au départ.

Les détectives des transatlantiques sont des agents spécialisés dans ce métier, d'une éducation et d'une instruction tout particulièrement soignées ; ces « loups de mer » qui hantent les différentes classes du paquebot se sentent également à l'aise au milieu des émigrants et parmi les habitués des cabines de luxe.

Le fumoir est le théâtre d'opérations le plus difficile et qui exige de la part du détective une perspicacité exceptionnelle. C'est là que se rassemblent les joueurs émérites, ces requins du poker et du bridge, qui rançonnent les voyageurs naïfs que le hasard des voyages livre entre leurs mains.

Le steward du fumoir surveille étroitement ces personnages et, aussitôt qu'il s'aperçoit qu'on joue gros jeu, il donne l'alarme. Cependant, ces interventions exigent un habile doigté. Les victimes elles-mêmes, emportées par la fièvre du jeu, ne se plaignent que rarement et n'aiment pas être dérangées. « Si un homme désire faire des sottises et perdre son argent, explique à ce sujet un employé de transatlantique, il ne nous appartient pas de l'en empêcher. »

Erreur sur la personne

Londres, mai 1929.

Une modeste comptable de Fulham, Bertha Saint-Clair-Mason, avait adressé plusieurs lettres de chantage à un membre du Parlement anglais, M. Philip Snowden, ex-chancelier de l'Echiquier. Cette femme accusait M. Philip Snowden d'avoir été son amant il y a vingt ans et de l'avoir abandonnée. Elle le menaçait de dévoiler cette intrigue amoureuse à Mrs Snowden, au premier ministre et aux membres du cabinet si M. Snowden ne lui accordait pas son assistance pour obtenir un prêt de 100 livres.

La première de ces lettres fut ouverte par la femme de M. Snowden, alors que son mari était absent. Mis au courant de la missive, le député n'y prêta aucune attention et la laissa sans réponse. Puis vint une autre lettre, où la femme insistait afin que celui qu'elle appelait son amant lui procurât les 100 livres indispensables pour monter une affaire. Elle avait, disait-elle, un véritable génie des affaires ; son entreprise rapporterait quinze pour cent à M. Snowden, et sa femme elle-même n'aurait rien à dire.

Mais, comme les épîtres demeuraient sans réponse, le ton de Mrs Saint-Clair-Mason changea : elle écrivit à nouveau, menaçant encore le député de dénoncer leur ancienne intrigue et d'en avertir Mrs Snowden et les membres du gouvernement. Ce fut à ce moment que la victime du chantage, qui commençait à trouver la plaisanterie mauvaise, communiqua les faits à la police. Mrs Saint-Clair-Mason fut arrêtée et subit un internement préventif. Lorsqu'elle fut traduite devant le tribunal et qu'elle aperçut celui qu'elle avait menacé dans ses lettres, elle reconnut aussitôt qu'elle avait commis une erreur et que c'était la première fois qu'elle voyait le député. Elle supplia les juges d'être indulgents, expliquant son acte par la difficulté de trouver un gagne-pain pour une femme seule. Elle était fermement persuadée, en écrivant ces lettres, que l'amant qui l'avait abandonnée il y a vingt ans était M. Philip Snowden. Il n'y a pas d'autre député ou homme politique de ce nom, et les juges en sont venus à se demander si la femme avait eu affaire à un imposteur ou si elle avait imaginé ce moyen pour obtenir de l'argent.

GRANDS PROCÈS



Devant le jury du Puy-de-Dôme a comparu Jules Beauvilliers, le charron Ardennais, qui tua le grand-père, la tante et la cousine de sa femme

Lucien Laigros s'est-il accusé au delà de sa faute ?

UNE affaire assez troublante sera jugée, à la session de juin, par la cour d'assises de la Seine : un débardeur aux Halles, Lucien Laigros, âgé de trente ans, est accusé d'avoir assassiné, pour le voler, un chauffeur de taxi, M. Spriet, et d'avoir commis, deux jours auparavant, une tentative de meurtre sur un autre chauffeur, M. Barthomeuf, qui, heureusement, s'en tira avec des blessures sans gravité.

Après avoir avoué les deux crimes à la police judiciaire, Lucien Laigros, dès sa première comparution devant le juge d'instruction, rétracta ses aveux ou, plus exactement, il ne reconnut que le fait Barthomeuf, affirmant qu'il était innocent de la mort de M. Spriet.

Pendant tout le cours de l'information, il a maintenu ses dires. Il appartiendra au jury parisien de se faire une conviction; mais le dossier de l'affaire contient certains éléments étranges qui donneront au procès un intérêt particulier.

Dans la nuit du 9 au 10 juillet 1928, le chauffeur Spriet était trouvé dans un terrain vague, agonisant. Un gros bloc de ciment, auquel adhéraient des touffes de cheveux ensanglantés, était à côté du corps... M. Spriet, mortellement blessé, expira à l'hôpital Lariboisière deux jours après... Avant de mourir, il put déclarer sans autre détail qu'il avait été attaqué par deux hommes...

La police rapprocha aussitôt cet attentat de celui qui, dans les mêmes parages, avait été commis contre M. Barthomeuf. Celui-ci, attaqué par un client qu'il avait pris en charge près de La Villette, avait réussi à se défendre : l'individu avait fait stopper la voiture, sous prétexte de s'arrêter un instant, et il lui avait asséné en plein visage, avec un verre, un coup d'une extrême violence qui lui brisa l'os du nez, en même temps qu'il criait : « Donne-moi ton péze ! »

Mais M. Barthomeuf put faire tomber son agresseur du marchepied ; il appela au secours et le malfaiteur prit la fuite.

Indiscutablement, le coupable était Laigros ; il ne fit aucune difficulté pour l'avouer, dès qu'il fut arrêté, le 12 juillet, sur les indications du tenancier d'un bar de Montmartre qui avait aperçu Laigros, quelques jours auparavant, prenant un taxi...

M. Barthomeuf reconnut formellement Laigros et ce dernier fit une déclaration très précise :

« C'est bien moi qui ai attaqué Barthomeuf, mais j'affirme que je n'avais pas l'idée de commettre une agression en prenant le taxi. Je venais de toucher ma paye de la semaine, qui m'avait été donnée le vendredi soir, car, le lendemain, l'atelier devait être fermé pour cause de réparation.

« Je voulais simplement faire une promenade et, de fait, je suis allé chez différents marchands de vins, où j'ai même offert des consommations au chauffeur. C'est à Auber-villeurs que l'idée m'est venue de le dévaliser.

Je ne puis dire pour quelle cause... Depuis que j'ai été trépané, il me vient des idées que je ne puis raisonner. ...

Tout ce récit concernant l'agression dont M. Barthomeuf fut victime dans la soirée du 6 juillet était exact ; mais ce qui préoccupa davantage le juge, ce fut l'assassinat de M. Spriet. Laigros, conduit dans les locaux du quai des Orfèvres, avait avoué. D'abord, il prétendit que le crime avait été commis par un certain Boudet et qu'il n'en avait été que le témoin. Puis il déclara qu'il l'avait commis seul et que les objets trouvés sur lui appartenaient au malheureux Spriet.

Ces objets, qui constituent l'une des charges de l'accusation, sont un portefeuille contenant un indicateur des rues de Paris et une montre...

« J'ai volé, commença par déclarer Laigros, 1.800 francs à Spriet ; je les ai dépensés à boire et à faire la fête pendant deux jours... »

Dans le cabinet de M. Ducastaing, juge d'instruction, Lucien Laigros affirma que ses aveux lui avaient été arrachés par la violence : « Je nie être l'auteur de l'agression commise contre le chauffeur Spriet dans la nuit du 9 au 10 juillet, à La Plaine-Saint-Denis. Ce jour-là, j'ai travaillé comme d'habitude, 45, rue de Tanger, aux établissements Cochot. J'ai dîné chez un marchand de vins du quartier et je suis allé aux Halles, où j'ai fait des déchargements.

« Puis, à minuit, je suis allé à un bureau de messageries, rue Montmartre, où j'ai demandé à m'embaucher. Je suis retourné aux Halles, où j'ai repris mon travail toute la nuit. J'ai pris, le matin du 10 juillet une chambre dans le quartier, pour me reposer quelques heures... »

Le juge lui posa la question classique : — Pourquoi avez-vous fait des aveux à la police judiciaire ?

— Parce que j'y ai été obligé par les coups.

— Vous avez cependant reconnu l'agression contre M. Barthomeuf, sans avoir subi de violences. Pourquoi en auriez-vous subi pour le dernier fait ?

— C'est cependant vrai, et l'on voulait encore me faire avouer d'autres faits...

— Vous avez été trouvé en possession du portefeuille de la victime, qui est nettement reconnu par un de ses neveux.

— Ce portefeuille m'appartient. Je le possède depuis deux ans. Il m'a été donné comme étrennes par un marchand de vins dont j'ignore le nom et qui habite près des abattoirs de La Villette, où je travaillais à cette époque.

Un neveu de M. Spriet, qui se portera partie civile au procès, a précisé que le portefeuille était bien celui de son oncle ; ce serait donc une charge très lourde contre l'accusé ; mais, ce qu'il y a de troublant dans les aveux de Laigros, c'est qu'il s'est accusé de faits inexacts...

La montre qu'il portait lors de son arrestation, il avoua l'avoir volée à M. Spriet. Or, la montre du chauffeur fut retrouvée à son

domicile et celle qu'avait Laigros lui appartenait bien...

Pourquoi se serait-il donc accusé au delà de sa faute ?

En outre, les quelques paroles que prononça M. Spriet avant de mourir ne laissent pas de confirmer ce qu'il y a de mystérieux dans l'affaire :

« J'ai été attaqué par deux hommes... » avait dit le mourant.

L'enquête judiciaire n'a permis d'établir l'existence d'aucun complice de Laigros. Alors ? ...

Que pensera le jury des premiers aveux ? Leur accordera-t-il une valeur suffisante ?

Il n'en reste pas moins que de sérieuses présomptions pèsent sur Laigros : ses antécédents déplorables, l'agression qu'il reconnaît avoir commise deux jours auparavant contre un autre chauffeur, dans les mêmes parages, la reconnaissance du portefeuille par le neveu du mort, l'indicateur des rues de Paris, que possèdent obligatoirement tous les chauffeurs de taxi...

L'accusation sera soutenue par l'avocat général Reynaud, qui compte requérir la peine de mort. M. Barthomeuf et le neveu du chauffeur Spriet se constitueront parties civiles par l'organe de M^e Maurice Paz.

Lucien Laigros sera défendu par M^e Jacques Mourier.

Jean MORIÈRES.

DE JEUDI

LA femme Vallé, condamnée à mort par la cour d'assises de Seine-et-Oise il y a quelques semaines, parce qu'elle avait assassiné son amant avec la complicité de son mari — ce qui est presque plus moral que la réciproque habituelle — s'était pourvue en cassation ; sans grand espoir d'ailleurs, le recours à la cour suprême, étant d'ordinaire un moyen d'une forme qui donne seulement quelque consolation au condamné.

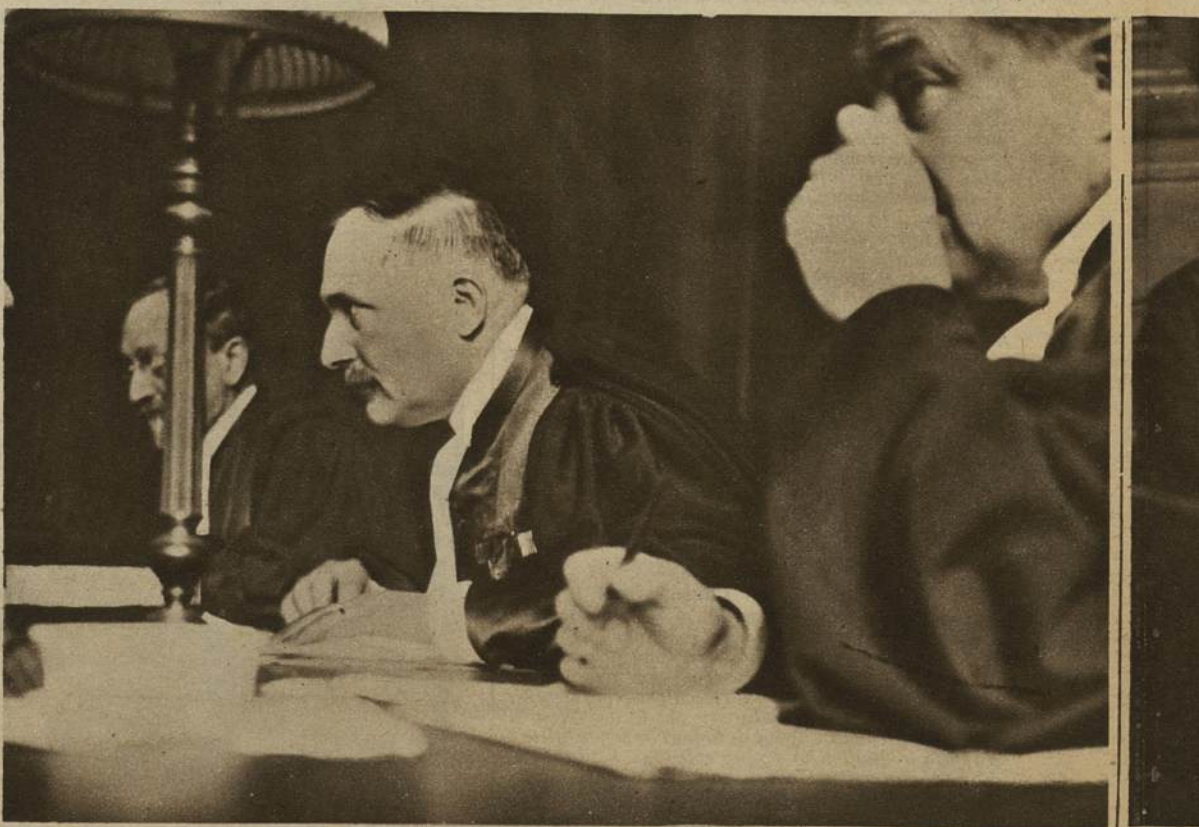
Le pourvoi de Mme Vallé n'a pas été agréé. On pouvait s'y attendre. Il faudra donc que M. Doumergue use à nouveau de son droit souverain ; il graciera Mme Vallé, qui complétera l'agréable collection de femmes criminelles, destinées à l'échafaud par la volonté populaire et sauvées par le bon plaisir du chef de l'Etat.



Celui qui se crut — avec une certitude heureuse — sauvé des griffes de la justice, ce fut bien Lucien Valéra, carambouilleur plein de talent et fondateur du Comptoir France-Egypte. Arrêté le 20 novembre dernier et conduit au commissariat spécial de la gare de Lyon, il fut oublié pendant la relè-



On peut toujours s'arranger... Cette jeune Chinoise de New-York excès de vitesse une amende de 25 dollars. Le magistrat lui offrit alors que celle-ci en valait



Le président Breitling contre lequel Georges Anquetin avait formé, pour cause d'inimitié capitale, une demande de récusation qui, par la suite, fut rejetée

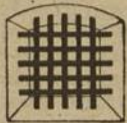
Marcel

ave

JUDI A JEUDI

du service... Les inspecteurs le prirent pour un de leurs collègues...

Valéra leur brûla la politesse de la plus discrète façon, en leur déclarant qu'il « allait prendre l'air »... Il ne profita pas longtemps de la liberté : trois semaines plus tard, il se faisait repincer. Tout penaud, rougeaud et larmoyant, Lucien Valéra, dont l'aventure amusa les juges de la treizième chambre correctionnelle, s'en tira à bon compte : six mois de prison.



On Dou- erain ; réable l'écha- le bon

En calimini, la première chambre de la cour a rejeté, vendredi dernier, la demande de récusation du président Breilling, qu'avait formée Georges Anquetil pour cause « d'inimitié capitale ». Les défenseurs n'en surent rien : ils l'apprirent par les chroniqueurs judiciaires ! En dix jours — chiffre record — le dossier avait été transmis à la première chambre. L'examen de l'affaire se fit à huis clos, en l'absence des avocats ; seul, l'arrêt fut rendu à l'audience publique, sans que personne eût été prévenu. Anquetil a formé un pourvoi en cassation, mais « ça » ne traînera pas !



se de New-York, Mlle Tsang Tou Yin, s'était vu infliger pour magistrat lui offrit alors d'acheter sa voiture pour 500 dollars, le-ci en valait bien 2.000 !



une Marcel Faucher, qui tua Germaine Petithomme, sa camarade d'enfance, parce qu'elle était fiancée avec un autre, a été condamné à cinq ans de réclusion. Devant : son défenseur M^e Henry Torrès.

PETITES CAUSES



Voici deux aspects de la cour d'assises pendant l'audience émouvante qui se termina par la condamnation de Beauvilliers aux travaux forcés à perpétuité

Pour ne pas désobéir à son caporal...

LES pompiers ont fait beaucoup parler d'eux ces jours-ci. Publicité d'ailleurs fâcheuse et dont se fût volontiers gardé un corps justement admiré pour son courage et la qualité de ses membres.

Bref, les pompiers ont occupé une large place dans la chronique judiciaire : l'autre semaine, le jury de la Seine en jugeait deux, qui pour prouver qu'ils servaient à quelque chose, mirent le feu à quelques bâtiments d'usine, confiés à leurs soins... Le lendemain, la cour d'assises de Melun en jugeait un autre, qui avait manifesté le même zèle incendiaire...

La correctionnelle a eu, elle aussi, ses sapeurs ! Voici Désiré Gatefoin, et Paul Trompat, pompiers parisiens 20 ans et 23 ans. Deux gosses, presque, mais qui ont fait leurs preuves... Ils sont traduits devant la 13^e chambre :

Le 6 février, à trois heures du matin, ils se promenaient rue d'Orsel... Mlle Marcelle Maneau passait par là... Rencontre. Que faisait exactement Mlle Maneau, qui se dit vendeuse ? Que proposait-elle aux sapeurs ? ou que lui proposèrent-ils ? Une instruction minutieuse n'a pas permis de faire sur ce point toute la lumière.

Il est certain que des propos galants furent échangés ; mais après ?

Après, le caporal Trompat — car Paul Trompat est caporal, si Gatefoin n'est que sapeur — dit à Gatefoin :

— Qu'est-ce que tu attends, ballot, pour lui faire son sac ?

Merveille de la discipline, vertu de l'obéissance passive ; Gatefoin obéit à l'injonction, prit le sac, en même temps que

la fuite et on partagea les cent francs volés à l'infortunée demoiselle, qui, plantée là toute seule dans la rue d'Orsel, se lamentait d'avoir eu la guigne de tomber sur de tels sapeurs-pompiers.

L'argent volé fut rapidement dépensé en fredaines ; Gatefoin et Trompat manquèrent à l'appel le lendemain matin... Ils avouèrent...

Le sapeur Gatefoin allègue pour sa défense l'ordre du caporal.

— Mon caporal m'a bien dit cela ; je lui ai obéi ; j'ai pris le sac qui était sous le bras gauche de la femme et nous nous sommes sauvés. Si j'ai pris le sac, c'est parce que mon caporal me l'a dit. Sans cela, je ne l'aurais pas pris.

Le caporal Trompat, lui, ne trouve pas grand'chose à dire. Il pleurniche : après tout, ce n'est pas une si mauvaise attitude.

M^e Henri Géraud défend avec autant d'intelligence que d'émotion les deux fripons. Le tribunal délibère : l'affaire est grave... les renseignements fournis sur les coupables ne sont pas brillants. Le commandant de compagnie a écrit que « Gatefoin est un sapeur apathique, sans entrain, sans zèle, incapable de résister aux entraînements et aux mauvais conseils ».

Quant à Trompat, « il a un caractère fermé ».

Touché par la plaidoirie, le tribunal ne condamne le caporal et le sapeur qu'à un an de prison avec sursis.

Gatefoin et Trompat peuvent se réjouir de la loi récente qui a supprimé les conseils de guerre et qui les a fait traduire en correctionnelle : devant des juges militaires, ils eussent été traités avec moins d'indulgence.

Et après tout, ils ne l'auraient pas volé.



Un condamné à mort qui a purgé sa peine !

Gaston Vy a-t-il agi en « bon père de famille » en enseignant à sa fille le moyen de voler ?... Le père et l'enfant comparaissent devant la quinzième chambre, spécialisée dans les poursuites où sont impliqués des mineurs.

Le président feuillette rapidement le dossier :

— Vous avez été condamné plusieurs fois ?

— Une seule fois, mais pas pour vol.

Le défenseur, M^e Rogès, intervient et précise :

— Oui, une seule fois et même assez gravement.

Le président, qui n'avait pas bien lu l'extrait du casier judiciaire, sursaute :

— Bigre ! vous avez raison : vous avez été condamné à mort !

Gaston Vy. — Mais j'ai purgé ma peine !

Une douce hilarité secoue la salle. M^e Rogès tient à expliquer ce qu'a voulu dire son client. En effet, Gaston Vy a été condamné à mort, autrefois, par le conseil de guerre d'Oran pour avoir frappé un sous-officier. La peine capitale a été commuée en celle de dix années de travaux publics et Gaston Vy l'a exécutée.

La salle respire : on comprend maintenant la « purge » dont parlait ce macabre loustic.

La « saucissonnière » de Bicêtre

MADAME Vicenty Kulig est polonaise. Elle habite avec son époux une de ces baraques en planches, sur la zone, près de Bicêtre.

Toutes les trois semaines, le samedi, elle vend du saucisson à ses nombreux compatriotes. Ses saucissons sont réputés pour leur prix modique et leur qualité.

Tous les Polonais de la zone connaissent Mme Kulig : sa boutique foraine est très achalandée et visitée ; elle a amassé une petite fortune.

Et voilà que des jaloux l'ont diffamée, des dénonciateurs l'ont signalée à la préfecture de police. D'où provient la viande qui sert à confectionner les saucissons de Mme Kulig ? Viande suspecte à un double titre, quant à sa provenance, quant à sa qualité.

L'enquête judiciaire établit que chaque jour des viandes déclarées impropres à la consommation sont volées par des ouvriers polonais, attachés au service de l'équarrissage et que les voleurs apportent leur butin à Mme Kulig.

On arrête tout le monde et l'affaire se juge à la 11^e chambre.

Mme Kulig a un souci capital : faire l'éloge de sa marchandise. Qu'elle soit achetée à bas prix la viande volée, elle ne le conteste que faiblement. Elle est toute prête à l'admettre. Mais pour ce qui est du saucisson, elle est irritable, comme une poule défendant ses poussins. Elle tient à ce que « ces messieurs du tribunal et de la Justice » n'emportent pas la conviction que son produit est médiocre. Pour un peu, elle demanderait à en couper quelques rondelles, à l'audience même, et elle prierait les juges de se livrer à une expérience de dégustation.

— Mon saucisson, baragouine-t-elle en un langage franco-polonais — il est si bon que nous en mangions tous les jours à la maison, et que jamais nous n'avons été malades. Pas vrai, Vincenty ?

Vincenty — c'est le mari — approuve d'un signe de tête. Il est très embêté : il a été poursuivi comme complice, le Parquet, estimant qu'il ne pouvait ignorer le trafic auquel excellait sa femme.

— Oui, oui, très bon !

Les voleurs, eux, affirment qu'ils sont beaucoup moins coupables que les magistrats ne semblent le croire. Certes, ils ont emporté des quartiers de viande : mais cela se fait couramment aux abattoirs ; leurs surveillants le toléraient...

Ces affirmations amènent l'inévitable démenti. Le tribunal n'y va pas de main morte : Mme Kulig, la « saucissonnière » de Bicêtre, est condamnée à treize mois, et dans un souci d'égalité conjugale, Vincenty Kulig est frappé de la même peine.

Tous les ouvriers polonais sont condamnés à six mois.

Le jugement provoque des larmes, des cris, des grognements de colère : il n'y aura plus, le samedi, sur la zone, de saucisson, du bon saucisson de la mère Kulig.



LES 13 MYSTÈRES

Grand Concours hebdomadaire de "Déetective"
VIII

LA CHEMINÉE DU "LORRAINE"

CE matin, l'équipage du vapeur Lorraine, appartenant aux Ponts et Chaussées, qui devait effectuer comme chaque mois des sondages à l'embouchure de la Seine, a été épouvanté par une horrible découverte qui a mis tout le port de Rouen en émoi.

Le chauffeur avait allumé ses feux depuis quelques minutes quand il fut intrigué par d'étranges refoulements de fumée en même temps que par une odeur épouvantable.

Sur le pont, d'ailleurs, le capitaine et l'unique matelot du bord étaient incommodés, eux aussi, par cette odeur qu'ils ne pouvaient cependant définir.

On s'aperçut bientôt que la fumée ne s'échappait qu'avec peine de la cheminée et d'une façon tout à fait anormale.

Aucun doute n'était possible : l'énorme tuyau de tôle était bouché.

On éteignit donc les feux, et le chauffeur, à l'aide d'une échelle, atteignit le sommet de la cheminée qui, contrairement à celle des remorqueurs appelés à passer sous les ponts, n'est pas mobile.

Il distingua vaguement une masse sombre qui obstruait le passage.

Mais on était encore loin de la vérité et il nous est impossible de décrire les phases atroces de la découverte qui devait être faite après une heure de travaux pénibles.

Qu'il nous suffise de dire que ce qu'on retira du tuyau de métal n'est autre que le corps d'un homme, déjà en partie calciné, qui fut déposé sur le pont du bateau.

Autant qu'on a pu en juger, l'homme était vêtu assez misérablement ; mais il faut tenir compte de l'état dans lequel se trouvaient les vêtements, brûlés en partie, imprégnés de fumée et de suie.

C'est en vain que de nombreuses personnes ont défilé devant le cadavre. Celui-ci n'a pu être identifié. On n'a découvert sur lui aucune pièce permettant de se faire une idée, même approximative, de son état civil ou de sa condition sociale.

Enfin, le médecin qui l'a examiné a relevé de nombreuses traces de blessures ; mais il a été impossible de déterminer l'instrument avec lequel elles ont été faites.

Il semble que la mort remonte à un certain nombre de jours. Mais, nous le répétons, l'état du corps rend extrêmement difficiles les moindres constatations.

Notons que la cheminée du Lorraine ne mesure que 40 centimètres de diamètre. Autrement dit, le malheureux, qui est de corpulence moyenne, n'a dû y pénétrer ou y être introduit qu'avec peine et il a été coincé dans le tuyau, à mi-hauteur à peu près de celui-ci, là où des rivets restreignent encore le passage.

Se trouve-t-on en présence d'un crime ? Cela paraît probable ; mais, dans ce cas, de nombreuses questions se posent.

Le Lorraine est toujours amarré au quai même, en face de la Bourse de commerce, à un endroit où la circulation est intense. Au surplus, il se trouve à moins de 20 mètres du poste de douane et des embarcations des douaniers.

Or ! ceux-ci surveillent le port de nuit comme de jour.

Enfin, le matelot Pierre Liberge vit à bord en qualité de gardien.

Comment, dans ces conditions, le corps a-t-il été introduit dans la cheminée ?

C'est ce que les enquêteurs cherchent à établir. Mais ils ne sont guère optimistes, étant donné qu'on ne peut même pas fixer d'une façon approximative la date du crime.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

J'avais lu d'une seule haleine. Je me tournai vers Joseph Leborgne, qui fumait en silence, sans se préoccuper de moi.

— On n'a pas identifié le cadavre ? questionnai-je.

— Non. Les médecins ont fait ce qu'ils ont pu. Et je les plains. La besogne n'était pas agréable. La seule conclusion intéressante de leurs travaux, c'est que l'homme était mort depuis huit jours au moins quand il a été découvert.

— Mort de quoi ?

— On n'en sait rien ! On ne sait rien ! Essayez de vous figurer l'aspect du cadavre et vous serez moins exigeant.

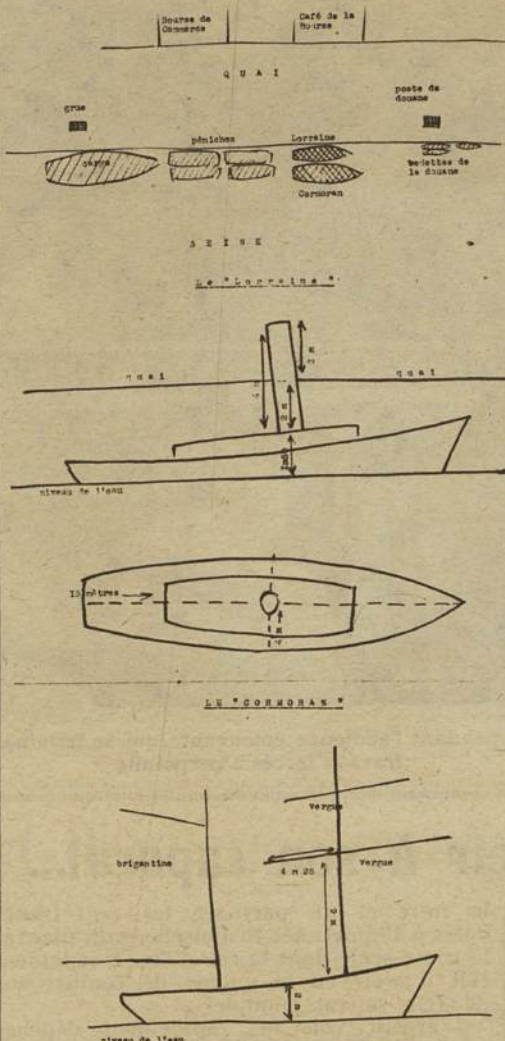
Je vis qu'il n'aimait pas beaucoup parler de cela. Et il fuma d'abondance, comme pour dissiper une atmosphère pénible.

— Vous n'avez pas d'autres éléments ?

— Très peu. Comme vous avez vu, le Lorraine se trouvait à quai, à un endroit des plus animés du port. Il y avait un gardien à bord jour et nuit.

— Quel genre d'homme ?

— Lisez la fiche que j'ai fait établir.



C'est écrit dans les documents.

Je la trouvai :

« Pierre Liberge, cinquante-cinq ans, ancien gabier, célibataire. A navigué sur toutes les mers du globe. Bon marin. Esprit obtus. Penchant très accusé à l'ivrognerie. Passe ses journées à dormir et à boire. »

— Et le reste de l'équipage ?

— Le chauffeur, Ernest Pomerel, trente-quatre ans, marié, habitant Rouen. Bons renseignements. Le capitaine, Georges Duchateau, appartenant depuis quinze ans aux Ponts et Chaussées, marié, père de famille, chevalier de la Légion d'honneur. Enfin, un mousse, Gaston Turphot, dix-neuf ans, vivant avec ses parents à Gonnevill.

— C'est tout ?

— C'est tout. Le Lorraine ne quitte le port qu'une fois par mois, pour deux ou trois jours. Travail de tout repos. Sondages en Seine et surtout dans l'estuaire, afin de relever les déplacements des bancs de sable...

— La largeur du bateau ?

— 4 mètres.

— Autrement dit, du quai, il eût fallu faire un bond de 2 mètres pour atteindre la cheminée.

Il rectifia :

— Pour atteindre la cheminée, oui ! Mais pas le sommet de celle-ci, qui s'élève encore à 2 mètres au-dessus du quai.

— Il n'y a pas de grue dans les environs ?

— Pas à moins de 200 mètres, où s'effectue le déchargement des cargos.

— La surveillance de la douane est vraiment efficace ?

— Tatillonne, même ! A n'importe quelle heure du jour ou de la nuit on se hurte sur le quai à des uniformes bleus et le moindre canot est accosté par la vedette officielle.

— Ya-t-il moyen, de l'intérieur du Lorraine, de s'introduire dans la cheminée ?

— Impossible ! Il faudrait traverser la chaudière et l'ouverture de celle-ci n'est que de 30 centimètres sur 25.

Comme je feuilletais machinalement le dossier, mon regard tomba sur un croquis représentant un petit voilier.

— Quel est ce bateau ? demandai-je.

— Le Cormoran. Une goélette armée en plaisance, qui s'est amarrée pendant quarante-huit heures au Lorraine, quinze jours avant la découverte du cadavre.

— Et à qui le Cormoran appartient-il ?

— A Auguste Fiquet, assureur maritime au Havre.

— Quel homme ?

— Trente-cinq ans. Belle situation. Dépense sans compter. Échéances pénibles, à cause de ses frais énormes.

— Et que faisait-il à Rouen ?

— Une simple promenade. Il avait à bord un capitaine au long cours et deux hommes. Il devait retourner au Havre avec son bateau ;

mais, la première nuit, il a fait la connaissance de je ne sais quelle petite femme et il est retourné avec elle en chemin de fer. Le Cormoran est reparti sans lui le surlendemain.

Je ne voulais rien négliger. Je poursuivis mon interrogatoire :

— Qui était le capitaine ?

— Serge Assatourof, émigré russe, ancien officier de marine de Kotschalk. Trente-deux ans. Amateur de vodka.

— C'est tout ?

— Un de ses matelots était russe aussi : Vladimir Rasamat, vingt-huit ans, célibataire. Le second matelot était breton : Jean-Paul Ducru, trente-cinq ans, marié, séparé de sa femme...

— Ces trois hommes sont toujours à bord du Cormoran ?

— Sauf Ducru, qui s'est engagé sur un terre-neuvien.

— Quelle a été leur attitude à Rouen ?

— Banale. Les deux Russes ont fait la bombe avec un compatriote qu'ils ont rencontré au café de la Bourse. Ducru a tiré une bordée dans des endroits moins recommandables.

— Duchateau est marié ?

— Il est marié, mais il trompe sa femme sans se cacher. Et celle-ci a fini par se résigner. Il paraît qu'elle en fait autant de son côté.

Et Joseph Leborgne murmura avec lassitude :

— Vous en avez assez ?

Je feuilletai deux ou trois fois le dossier. Je regardai les croquis du Lorraine et du Cormoran qui s'y trouvaient.

— On n'a signalé aucune disparition ? m'étonnai-je.

— Aucune ! Personne n'a réclamé le cadavre, qui a fini à l'école de médecine.

Là-dessus, Joseph Leborgne se mit à lire je ne sais quel livre. Moi, je m'enfouis dans l'examen des documents, essayant, comme mon ami me l'avait souvent conseillé, de condenser ma pensée.

Mais c'est là un exercice plus difficile qu'il n'y paraît.

Après une heure je me levai, fatigué, et murmurai :

— J'y renonce ! Vous avez vraiment trouvé quelque chose ?

— Ce n'est pas sérieux ! soupira-t-il sans quitter son livre des yeux.

— Qu'est-ce qui n'est pas sérieux ?

— Vous n'avez pas cherché ! Vous avez pensé à tout, sauf à l'affaire. Dites-moi donc quelle est la largeur du Lorraine.

— 4 mètres.

— Et celle du Cormoran ?

— Je ne me souviens plus.

— Et sa hauteur au-dessus de la ligne de flottaison ?

— Je... je ne sais pas...

— Quel est son gréement ?

— Que voulez-vous dire ?

— Est-il gréé en goélette franche, en cotre, en dundee ? A-t-il ou n'a-t-il pas de spinnaker ?

J'étais vexé. Je grondai :

— Je ne vois pas l'importance que...

Alors, il se leva, posa son livre et, résigné mais ironique, articula :

— Vous comptez sur votre flair, pas vrai ? ah ! ah ! Le flair... Eh bien, moi, je n'en ai pas, de flair, et je n'en veux pas avoir ! Vous entendez ?

— Mais...

— Je vous dis que le flair, c'est de la blague !

Et, la preuve c'est que vous n'avez rien trouvé du tout. Apprenez donc à vous servir autrement de votre cerveau... Vous avez devant vous des schémas, des chiffres... Je me suis donné la peine de me procurer des mesures exactes. Exactes, vous entendez ? Au centimètre près ! Mais vous ne connaissez pas la valeur d'un centimètre, vous ! Pas plus que tant d'autres qui se croient capables de déchiffrer des énigmes... Allons ! dites-moi comment le pauvre type inconnu a pu s'introduire dans la cheminée ou comment il a pu y être introduit. Mais dites-le donc ! C'est clair ! C'est écrit dans les documents que vous avez sous les yeux...

Georges SIM.

?

(Lire la solution exacte Jeudi 23 Mai)

Les lecteurs désireux de prendre part au Concours hebdomadaire devront répondre aux questions suivantes :

1° Qui a tué l'inconnu ?

2° Comment le meurtre a-t-il été commis ?

3° Quel est le mobile du crime ?

SOLUTION DU MYSTÈRE N° 6

Le dénommé Popaul

Joseph Leborgne avait posé deux petits objets devant moi.

« Ceci est une *crémaillère*, expliquait-il. C'est le nom que les malfaiteurs donnent à cette bande de tôle repliée sur elle-même et reliée à deux fils de fer. Il suffit de laisser glisser la *crémaillère* dans une boîte aux lettres quelconque en accrochant légèrement le bout des fils de fer au rebord. Les lettres s'arrêteront sur la tôle. Et, en retirant celle-ci, on retirera en même temps la correspondance déposée... C'est aussi simple que d'ouvrir la boîte avec une fausse clef.

« Quant à ce gros fil de fer, c'est un *tire-bleu*. Il est fendu en deux sur les deux tiers de sa longueur. On l'introduit dans une enveloppe par le coin où généralement il n'y a pas de colle. La lettre est pincée dans la fente et il suffit de tourner délicatement le fil de fer sur lui-même pour enrouler la lettre comme le couvercle d'une boîte à sardines.

« L'opération inverse remet la lettre en place... Vous n'avez pas remarqué que les lettres que je vous ai montrées ont été ainsi enroulées ? »

Il conclut :

« Irma Planquet n'eut pas eu besoin de *crémaillère* et elle eût ouvert indifféremment toutes les lettres, celles qui portaient de D... et celles qui arrivaient. Même remarque pour le facteur et le porteur de dépêches.

« Restait Oscar Marinier... Car il était nécessaire que l'amateur de correspondances pût surveiller les allées et venues autour du bureau de poste sans être remarqué. Il voyait les gens apporter leur courrier : il lui suffisait de traverser la route, sous prétexte de poster lui-même une lettre...

« Il en avait ensuite pour des heures de travail et de plaisir ! Ses journées étaient bien remplies.

« Et il était heureux ! Car, voyez-vous, un homme qui a travaillé toute sa vie se résigne difficilement à ne rien faire... »

G. S.

47 réponses justes nous sont parvenues.

Vous trouverez en page 15 la liste des gagnants du sixième mystère

REGLEMENT

Article premier — Chaque jeudi, durant treize semaines, nos lecteurs trouveront le récit complet d'une affaire criminelle, dont les détails et les observations psychologiques leur permettront de trouver le coupable.

Art. 2. — A la fin de chaque récit, une série de questions sera posée aux lecteurs. Ils devront y répondre d'une façon nette et précise, succincte le plus possible.

Ceux d'entre eux qui laisseront de côté l'une de ces trois questions se verront éliminés d'office. Les gagnants seront ceux dont les réponses se rapprocheront le plus des solutions exactes rédigées par l'auteur du récit, M. Georges Sim, qui les a remises sous plis cachetés et numérotés au directeur de *Déetective*.

Art. 3. — Pour nous permettre de départager les *ex-æquo*, les concurrents devront répondre à la question subsidiaire suivante :
Combien de réponses justes parviendront-elles à *Déetective* ?

Art. 4. — Les lecteurs ont sept jours pleins pour nous faire parvenir leur réponse, après la publication de chaque mystère. C'est-à-dire que les enveloppes contenant les réponses au mystère du numéro de cette semaine (jeudi 9 mai 1929) devront nous être parvenues au plus tard dans la journée de jeudi prochain (16 mai 1929). Les lettres reçues après ce délai seront détruites purement et simplement.

Les enveloppes, affranchies convenablement, devront être adressées à la direction du journal *Déetective*, 35, rue Madame, PARIS (VI^e), porter la mention CONCOURS HEBDOMADAIRE et renfermer le bon du concours correspondant au mystère.

Art. 5. — Nous donnerons la solution exacte de chaque mystère, avec la liste des gagnants, quinze jours après la publication du récit dans *Déetective*.

Art. 6. — Le concours des 13 mystères est doté de 50 prix chaque semaine.

Le premier prix est invariablement fixé à 500 francs en espèces.

Art. 7. — Chaque mystère forme un concours complet. Il s'agit donc de 13 concours distincts. Mais nous faisons remarquer à nos lecteurs qu'ils ont tout avantage à participer aux 13 concours, car le plus grand nombre de solutions justes et déjà primées se verra attribuer un prix spécial de 5.000 FRANCS EN ESPÈCES

indépendamment des prix de 500 fr. ou de tous autres prix qu'il aurait pu déjà toucher.

MYSTÈRE N° 8

BON

La vie de Troppmann, le jeune monstre

qui assassina toute une famille

La fosse du Chemin-Vert

C LE matin-là, lundi 20 septembre 1869, un cultivateur de La Villette, nommé Langlois, qui se rendait à son travail, aperçut près du sentier du Chemin-Vert, à Pantin, des traces de sang...

Il les suivit et arriva jusqu'à une sorte de monticule qui bosselait un champ et à la surface duquel une main experte avait figuré des sillons. Un coin de mouchoir sortait de terre...

Langlois, intrigué, remua légèrement le sol et recula épouvanté : il venait de voir une tête humaine. Aussitôt, il courut prévenir la police, et une fouille fut organisée.

Il y avait, dans ce champ lugubre, une série de cadavres enterrés à fleur de terre et l'on eût dit qu'on bêchait un cimetière : un cadavre de femme vêtue d'une robe de soie noire et dont la tête était tailladée de coups de couteau ; celui d'un adolescent habillé d'un uniforme de collégien, qui avait été assommé et étranglé... Et la fouille continuait : un corps, celui d'un enfant cette fois ; puis un autre, un autre encore, une petite fille en costume bleu et blanc. Six cadavres défigurés, sanglants : un spectacle effroyable ! Il était clair que le ou les assassins avaient piétiné leurs victimes pour les tasser dans la fosse et que minutieusement ils avaient remodelé la terre pour refaire les sillons.

Toute la population de Pantin se trouvait réunie au Chemin-Vert. Un sextuple assassinat ! Jamais banlieue ne s'était enorgueillie d'un crime de cette envergure ! Et ce crime — l'état des victimes le prouvait — avait certainement eu lieu la veille, ce dimanche de septembre durant lequel le vent avait soufflé si fort.

Sur la piste

Voici ce que l'enquête, rapidement conduite, apprit au juge d'instruction : depuis le 19 septembre, un jeune mécanicien nommé Kinck, qui habite dans un hôtel près du chemin de fer du Nord, n'a plus reparu ; le même dimanche, dans la nuit, un fiacre contenant sept personnes a franchi la porte de Pantin et est revenu ensuite à vide ; enfin, le mécanicien, qu'on avait d'abord rencontré dans une taverne malfamée de la rue de la Grange-Batelière, s'est dirigé avec un compagnon vers le chemin de fer du Havre.

La police suit cette piste et il se trouve que c'est la bonne. Le cocher est retrouvé et déclare que, dans la nuit du dimanche, il a « chargé » sept clients : un jeune homme d'une vingtaine d'années, une dame et cinq enfants. Près du Chemin-Vert, le jeune homme est descendu avec la femme et deux enfants, en recommandant aux autres de rester : « Nous allons au-devant de votre père. » Il faisait froid, la rafale de vent soufflait. « Pourquoi, dit le cocher aux trois enfants restés dans la voiture, voyagez-vous si tard ? — Nous n'en savons rien, répondit le plus âgé. C'est notre ami Troppmann qui nous a conduits ici d'après la volonté de papa. » Une demi-heure après, le jeune homme désigné sous le nom de Troppmann reparait, l'air agité, fait descendre les trois enfants et congédie le cocher : « Partez. Il est décidé que nous resterons ici ». Et, sa voiture vide, le cocher reprend gaillardement la route de Paris.

Cependant, au Havre, un gendarme faisant la tournée des auberges avise, rue Royale, des individus de mauvaise mine auxquels il demande leurs papiers. L'un d'eux se trouble ; le gendarme l'arrête, s'apprête à le conduire au poste ; mais, en passant sur le quai, l'individu s'échappe, saute dans le bassin... Un calfat qui se trouve là, nommé Hanguel, saute à son tour, ramène à terre l'homme, qui se débat...

Quelques heures après, Kinck-Troppmann est transféré du Havre à Paris, et la police a fort à faire pour le soustraire à la fureur de la foule. Il ne s'agit plus en France de Napoléon III, de l'empire libéral ou de l'opposition républicaine ; une seule question passionne les esprits : le crime de Pantin ; un seul nom court de bouche en bouche : Troppmann... Et l'on est à la veille de la guerre.

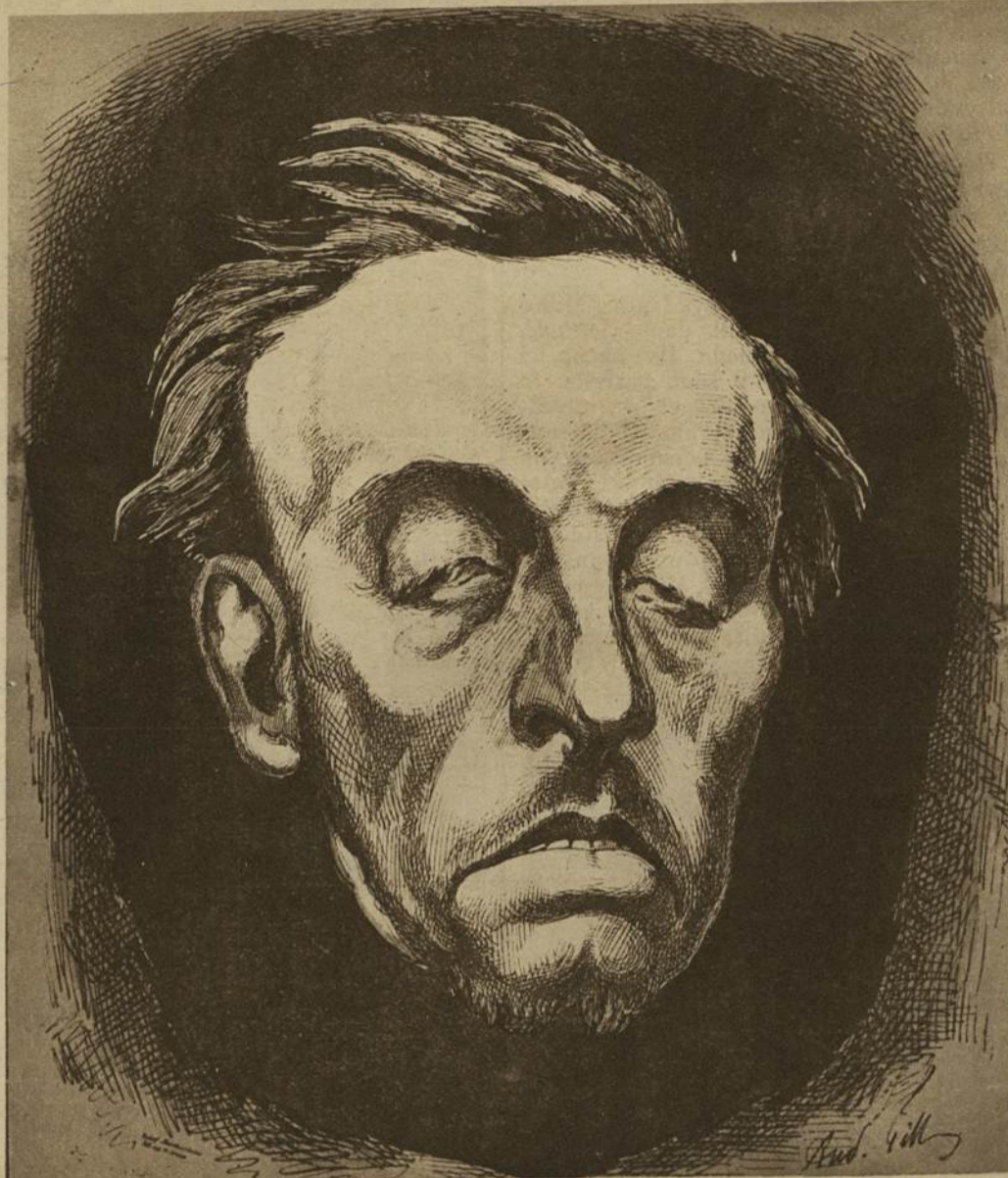
Kinck-Troppmann

La morgue. Sur les dalles de marbre, six cadavres sont étendus.

Lorsqu'on demande à Troppmann s'il les reconnaît, il se gratte la tête, secoue les épaules et, sans un tremblement dans la voix, répond : « Oui » ; puis, de son index — qu'il a presque aussi gros que le pouce — il désigne l'un après l'autre chacun des corps : « Ça, c'est Mme Kinck ; ça, c'est Emile ; ça, c'est la petite Marie... » Mais, au moment de signer le procès-verbal, son attitude change : il n'a fait, dit-il, que tenir « pendant que Jean et Gustave Kinck frappaient ». Jean, c'est le père ; Gustave, le fils aîné : tous deux ont de concert assassiné le reste de la famille. Quant à lui, Troppmann — car il avoue maintenant s'appeler ainsi — il n'a été qu'un instrument.

Les policiers demeurent sceptiques devant ce garçon d'apparence chétive, aux paupières lourdes qui voilent le regard, aux lèvres fortes, aux dents « démesurées », et dont les mains décharnées, larges, difformes, sont effrayantes.

Or, le 26 septembre, non loin du Chemin-



Troppmann, vu par Gill

Vert, un garçon boucher découvrait le cadavre d'un homme frappé de plusieurs coups à la poitrine. Le cadavre est bientôt identifié : Gustave Kinck. Mais Troppmann, mis en présence de cette nouvelle victime ne se trouble point : « Ah ! le malheureux !... Je ne savais pas qu'il avait aussi assassiné. » Il, c'est dans sa pensée Jean Kinck, le père, qui n'a pas hésité à immoler tous les siens. Mais pour quel motif ? Là-dessus, les explications de Troppmann sont pour le moins extravagantes, et son système de défense brille par l'absurdité. Heureusement, l'enquête apporte chaque jour des précisions nouvelles.

Troppmann, né à Cernay, a travaillé en qualité de mécanicien à Roubaix et c'est là qu'il a connu son compatriote Kinck, propriétaire d'un établissement important. Comme il a l'esprit inventif, il persuade Kinck qu'une « affaire magnifique » s'offre en Alsace : que son ami devienne son associé, et c'est la fortune ! L'autre, après avoir hésité, finit par être convaincu et, le 25 août 1869, il arrive à Bollwiller, où Troppmann l'attend ; puis de compagnie tous deux se dirigent vers Soultz et de là vers Wattwiller...

A partir de ce 25 août, Jean Kinck disparaît, mais Troppmann rentre en scène ; il a une montre, de l'argent, même bonne vie. Pourtant, une chose le tracasse : il ne parvient pas à toucher au bureau de Guebwiller un chèque de 5.500 francs que lui a remis Kinck ; mais, en homme de ressources, il capte la confiance de la famille roubaisienne à laquelle il écrit sans cesse au nom de Jean Kinck, qui, s'étant blessé à la main durant son voyage en Alsace, a choisi son bon camarade Troppmann comme secrétaire. Sur ses conseils, Gustave Kinck, le fils aîné, est envoyé à Guebwiller pour toucher le chèque ; mais la procuration présentée au bureau n'est pas régulière et le pauvre Gustave revient bredouille à Paris.

Mal lui en prend : il connaît Pantin et le sentier du Chemin-Vert ; mais auparavant le prudent Troppmann lui aura fait adresser à Roubaix une dépêche : « Vous devez venir à Paris... » Ceci se passe le 17 septembre ; à partir de cette date, Gustave ne fait plus parler de lui.

Mais une chose est certaine : ce jour-là, Troppmann a acheté dans une quincaillerie une pelle et une pioche.

Cependant, Mme Kinck, bien qu'un peu inquiète mais encouragée par le télégramme de son fils aîné, arrive à Paris avec ses cinq autres enfants... et ses économies. Enfin, elle va revoir son mari qui lui a annoncé qu'il possédait un demi-million : c'est le Pactole, l'avenir assuré !... Et la voiture s'achemine vers le Chemin-Vert. Cette fois, la famille Kinck était exactement dépourvue, supprimée, et Troppmann jugea le moment venu de prendre du champ et de s'embarquer pour l'Amérique.

La huitième victime

Sa culpabilité ne pouvait faire de doute ; mais il manquait, si l'on peut dire, un cadavre au tableau : celui de Jean Kinck. A ce sujet, Troppmann restait d'un mutisme remarquable et, pour l'inciter à des aveux, il fallut avoir recours à un stratagème de police assez grossier. Bien qu'ayant sérieusement ses crimes avec une certaine sagacité, séparant de la famille le père, puis le fils aîné Troppmann n'avait que vingt ans et s'imaginait que, si on le transférait en Alsace, il trouverait moyen de s'échapper ; on lui laissa entrevoir la possibilité de ce voyage, et il parla : après avoir attiré Jean Kinck dans un endroit désert où se trouvait, disait-il, « un lieu propice pour la fabrication de la fausse monnaie », il avait offert à son compagnon un verre de vin dans lequel il avait versé d'avance de l'acide prussique ; Kinck tomba foudroyé ; Troppmann le détroussa et l'enterra dans la montagne.

Tout cela était vrai, à quelques détails près. Des battues furent organisées aux environs de Wattwiller, et sur le territoire de la commune d'Uffholtz, au pied des ruines du château de Herrenfluh, le corps de Jean Kinck fut retrouvé sous un monceau de pierres. L'autopsie permit de reconnaître qu'en effet il avait été empoisonné...

La découverte de ce huitième cadavre permit de clore l'instruction, qui avait enfin réuni un faisceau de preuves contre ce criminel « dont l'imagination à la fois active et solitaire avait suivi librement jusqu'au bout l'exécution d'un plan silencieusement médité.

Chose curieuse : cette tuerie n'avait évidemment aucun caractère politique, et pourtant l'opposition finit par s'en servir comme d'une arme contre l'Empire. « Louis-Philippe a eu l'affaire Praslin (1), disaient les républicains, Napoléon a l'affaire Troppmann ». Le chef de la Sûreté, M. Claude, qui écrivit ses *Mémoires* après 1870, s'efforça de mêler une sombre histoire d'espionnage allemand aux crimes de Troppmann ; le fait divers prit une allure symbolique et l'on rendit le régime responsable de la mort de la famille Kinck !

D'autres, tout au contraire, croyaient discerner dans le tapage fait autour de la tragédie de Pantin le désir de détourner les esprits des questions politiques, alors particulièrement brûlantes. Ce qui reste vrai, c'est qu'en cette fin de décembre 1869 le nom de Troppmann domine tout et remplit les colonnes des journaux, de quelque nuance qu'ils soient.

Un assassin inventif

Le verdict de la cour d'assises, devant laquelle l'assassin comparut le 28 décembre, ne pouvait causer de surprise : malgré les

efforts de Lachaud, Troppmann fut condamné à mort.

Dans sa cellule, il semblait désormais n'avoir qu'une préoccupation : échapper à l'échafaud. Pour gagner du temps, il affirmait « avoir des complices qu'il nommerait », mais au fond il ne se faisait pas illusion, tâchait de corrompre ses gardiens pour qu'ils lui procurassent du poison, écrivait même au pharmacien de la Grande Roquette de lui envoyer de l'acide prussique et du chloroforme « par pitié ». D'autres fois, il songeait à s'évader, et comme un prêtre alsacien, l'abbé Schœpfer, était venu le voir, il lui disait : « Oh ! si vous vouliez me prêter votre soutane, je me chargerais bien de sortir de prison sans que personne me reconnaisse ! » En vérité, il gardait son esprit inventif : si la ruse échouait, il usait du sentiment. Il déclara un jour qu'il voulait monter sur l'échafaud le 21 janvier, anniversaire de la mort « du plus innocent des rois » et demanda en grâce au directeur de la Conciergerie de visiter avant de mourir le *cacho de la reine, cette malheureuse épouse de Louis XVI*. Bien plus, il imagina d'attendrir l'impératrice et lui fit écrire par la femme Braig, la tenancière de la taverne de la rue de la Grange-Batelière, qu'il était prêt à tout révéler. L'impératrice, par scrupule de conscience, communiqua la lettre au ministre E. Ollivier ; une confrontation eut lieu entre le condamné et la femme Braig : elle ne donna rien, comme il fallait s'y attendre, et l'exécution fut fixée au 19 janvier.

Une aube à la Roquette

Minuit, devant la Grande Roquette. La place est déjà occupée militairement par deux régiments d'infanterie, un de cavalerie et la garde municipale, qui refoulent avec peine des milliers de curieux ; le froid est abominable ; les fantassins soufflent dans leurs doigts, les cavaliers ont mis pied à terre et battent la semelle ; quant à la foule, pour s'échauffer, elle chante *La Marseillaise* ou des refrains de café-concert.

Chez le pharmacien, chez le directeur de la Roquette, les invités se pressent autour de buffets garnis de viandes froides, de vin... et l'on attend le jour. Pour se distraire, quelques journalistes, dont Victorien Sardou, tournent autour de la guillotine, s'en font expliquer le fonctionnement, et pour les édifier le bourreau guillotine sous leurs yeux « une botte de paille ».

Aube sinistre ; certains tentent de se montrer spirituels, mais leurs mots sonnent faux. A 6 heures et demie, Troppmann paraît : cet homme de vingt ans en paraît cinquante ; ses traits sont bouleversés, ses yeux rougis « non par les larmes, car il ne pleurait pas, mais par la fièvre ». Devant l'échafaud, il s'arrête, essaye de rompre ses liens, puis, couché sur la planche, il se raidit, « fait un saut de carpe », veut relever la tête. Le bourreau la lui rabat et « les doigts pris par les dents du condamné... Minutes ignobles... Enfin, la tête est ajustée dans la lunette, le couperet tombe.

Alors, tandis que les curieux, les noctambules, se dispersent dans la brume glaciale, deux hommes se précipitent sous l'échafaud et trempent leur mouchoir dans le sang... Des complices ? Des fanatiques du meurtre ? On ne sait, car ils demeurèrent insaisissables...

Si étrange que cela paraisse, la tragédie de Troppmann a fait un heureux : le calfat Hanguel, qui avait empêché l'assassin de se noyer au Havre. Hanguel reçut en effet du *Figaro* une belle montre accompagnée de ce quatrain, qui mérite de passer à la postérité :

*Ton courage est peu commun,
Ton cœur est grand, mais peut-être
N'as-tu pas de chronomètre,
Le Figaro l'en offre un.*

J. LUCAS-DUBRETON.

VILLIOD, DÉTECTIVE
35^e année
37, boulevard Malesherbes, PARIS-8^e
Tél. : ANJOU 05-69

(1) Voir le numéro 16 de *Défective*.

CINEMA

PLUS FORT QUE LINDBERGH

C'EST une amusante comédie d'aventures, animée de cet esprit bon enfant et nourrie de ces idées comiques qui sont bien le propre des meilleurs films américains, et grâce à quoi les pires invraisemblances trouvent le spectateur indulgent.

Hiram Hastings est le héros local de la petite île de Rockpert. Il rêve de surpasser Lindbergh, de gagner la prime de 25.000 dollars offerte au premier enfant de Rockpert qui traversera l'Atlantique en avion ; il rêve enfin et surtout de miss Mary Slean, la fille d'un roi du savon, venu villégiaturer dans l'île.

Mais Mary est courtisée par Jack Ferber, le secrétaire du père Slean. Secrétaire félon, car, pour avoir père et fille à sa merci, il organise une baisse en bourse sur le savon Slean.

Afin d'y parer, papa Slean veut rentrer d'urgence à New-York ; mais le bateau partira le lendemain seulement. Or, Hiram avait construit de ses mains un certain avion, sous les ailes duquel, pour plaire au bonhomme, il a fait peindre la marque du savon. Slean doit donc y embarquer avec

Mary et Hiram. Malheureusement, Hiram vole pour la première fois : il peut bien prendre l'air, mais il ne sait pas atterrir. On ne descendra donc que quand l'essence sera épuisée. La provision est énorme. On attendra... Ils volent... Enfin, l'avion se pose sur le sol... On est en Russie !

Vol transatlantique accompli, et au delà ; publicité énorme au savon, dont le nom a survolé le monde ; hausse en bourse, millions, prime de 25.000 dollars, fiancée, etc.

Glenn Tryon et Patsy Ruth Miller étaient inoubliables, lui dans *Solitude*, elle dans *Premier amour*. Ils jouent ici Hiram et Mary ; ils y sont parfaits. Si l'on se rappelle avec un peu de mélancolie le niveau supérieur auquel ils sont parvenus avec d'autres personnages, on ressent du moins, à les voir ici, cette impression, si rare, d'aise et de sécurité, cette impression que donne l'artiste qui domine son sujet et qui peut davantage, cette impression où réside, s'il faut croire certains artistes maîtres de leur art, le secret de toute réussite, en quelque art que ce soit.



Glenn Tryon et Patsy Ruth Miller dans une scène amusante

LE FILS DE KID ROBERTS

Elliott Beresford a grandi dans un petit village. Sa grand-mère le couve et, voulant le garder des dangers du ring, elle lui a caché qu'il est le fils de l'illustre Young Evans, champion retiré en pleine gloire, sans jamais avoir été vaincu. Elliott est si peu belliqueux qu'il s'est fait professeur de danse. Il veut ouvrir un studio à New-York, mais ne réussit point.

Cependant, Punch Mello, champion actuel, a déclaré que la retraite de Young Evans est celle d'un lâche, et Jack Sullivan, ancien manager de Young, a décidé de découvrir un « poulain » qui vengera l'outrage en prenant son titre à Mello. Le hasard fait voir à Jack qu'Elliott a l'étoffe d'un champion, et l'entraînement commence. Mais, pour respecter la parole donnée à la grand-mère, on laisse ignorer au garçon qu'il est le fils du héros dont il a tant entendu parler et qu'il voudrait tant égaler.

Le combat va avoir lieu. Pour doper Elliott, qu'elle aime et qui l'aime, Mary Sullivan, la fille du manager, feint d'aimer Mello. Mais il faut penser que cela n'aurait pas suffi, car Elliott succomberait si la grand-mère, en qui bouillonne soudain le sang des Beresford, ne venait révéler sur le ring à son petit-fils qu'il est le fils de Young Evans. Et vous serez peu étonnés d'apprendre que le champion, bientôt vainqueur, pardonnera sa ruse à Mary.

On se souvient de la charmante série des « Kid Roberts ». Le fils ne vaut pas le père. Le fils, je veux dire à la fois ce

film-ci, qui est un peu mou, un peu sage par rapport aux « Kid Roberts », et ce nouveau Reginald Denny, qui semble n'avoir pas maintenu, cette fois du moins, sa brillante forme de naguère. Mais la peinture des milieux de boxe et la réalisation du combat conservent tout leur pittoresque. Mary Carr, dans la grand-mère, est adorable, comme vous le pensez bien, pendant le peu d'instant qu'on la voit.



Reginald Denny n'a guère envie de monter sur le ring



Patsy Ruth Miller

LE RING

Encore un film sur la boxe, mais anglais cette fois, et sur un scénario un peu plus dramatique.

Jack Sander, ancien boxeur forain, a pu devenir entraîneur du célèbre Bob Corby et épouser celle qu'il aimait, Nolly. Mais, cependant que Jack, d'échelon en échelon, est parvenu au rang des champions, Nolly s'est laissé séduire par le luxe, les plaisirs, s'est laissé entraîner par Bob Corby, qui est riche et satisfait à tous ses désirs. Le soir d'un match qu'il a gagné brillamment, rentrant chez lui, Jack trouve la maison vide. Quand Nolly paraît, elle ne cache pas qu'elle était avec Bob. Jack s'empare contre sa femme, sort, retrouve Bob et le provoque : le ring décidera. Mais Nolly n'a pas attendu le résultat de cette épreuve : elle a bientôt rejoint Bob. Le jour du combat, Jack monte tristement sur le ring, il voit sa femme sourire à Bob, il se laisse aller, il est abattu ; le gong seul le sauve de la défaite. Mais, soudain, un revirement se produit en Nolly, pitié, remords... Elle court au coin de Jack l'embrasse, lui demande de vaincre. Et il vaine.

On sent que le réalisateur a voulu faire un film passe-partout ; néanmoins, l'atmosphère en reste bien anglaise, et il ne faut pas s'en plaindre. L'acteur principal, M. Carl Brisson, vraiment jeune, sympathique, est d'une autre manière que les jeunes premiers d'Amérique, qui pourtant excellent dans cet emploi sportif. Philippe HÉRIAT.

Dans notre Bibliothèque

LE PLAN DE L'AIGUILLE

par Blaise Cendrars (1)

IL est difficile de « déraisonner » avec plus de méthode que Dan Yack, le curieux héros du nouveau roman de Blaise Cendrars. Cette fantaisie systématique le jette dans des aventures qui ont pour le lecteur le charme de l'imprévu, tant que ce lecteur n'a pas découvert que Dan Yack, en toutes circonstances, doit faire exactement le contraire de ce qui est normal. Imaginez un homme qui va hiverner sur la banquise, au Pôle Sud et dont le premier soin est de jeter la plus grosse part des provisions qu'il a apportées. Tel est Dan Yack. Malgré les affirmations de l'auteur qui prétend que le Plan de l'Aiguille n'est pas un roman de l'intelligence, ni même de la sensibilité, mais de la brute et de l'animalité, le héros de cette histoire est diablement plus compliqué que les personnages des récits de Jack London, de Kipling ou même de Conrad. L'aventure, pour lui, est un sport intellectuel.

Un livre de Blaise Cendrars ne peut rencontrer l'indifférence. Il n'y a pour le lecteur que deux attitudes possibles : l'irritation ou l'enthousiasme... Mais ceux même qu'exaspérera ce livre reconnaîtront qu'il est écrit avec une sorte de génie.

LES CHEVALIERS DE L'INCERTAIN

par Etienne Gril (2)

Chevaliers de l'incertain ? déclare le fondateur de cette secte nouvelle qui, en quelques années, va bouleverser le monde, « c'est créer autour de soi l'angoisse, la crainte, l'inquiétude ; c'est ébaucher des gestes terribles ou ridicules, sans qu'ils puissent finalement être mal interprétés... C'est paraître créer du bonheur, et accumuler les ruines ; c'est brandir la catastrophe, et l'écartier en souriant. C'est considérer comme naturels les incidents les plus bizarres. C'est faire des adhérents nombreux, dont aucun n'avouera qu'il est chevalier de l'incertain. »

Les chevaliers de l'incertain paraissent à chaque instant pris de folie subite. Voici le nègre Noulé qui allume et brandit un pétard de dynamite sous les yeux de son maître terrorisé. La cartouche éclate... mais c'est un vulgaire pétard de 14 Juillet... L'angoisse s'achève en éclat de rire.

Quel étrange roman ! Le lecteur ne sait jamais s'il doit prendre au sérieux les personnages de ces aventures tragi-comiques. On songe à Mac-Orlan, le Mac-Orlan du *Chant de l'Equipage*. Plus encore à Mark Twain. M. Etienne Gril est peut-être à l'heure actuelle le seul auteur français qui ait su comprendre l'humour américain. Il se paye notre tête avec un admirable sang-froid. Son livre, pour parler l'argot des grandes écoles, est un gigantesque « canular ».

LE SCANDALE

DE LA « GAZETTE DU FRANC »

par Maurice Privat (3)

Nous devons à l'audace d'un jeune et sympathique éditeur de connaître enfin les dessous du *Scandale de la « Gazette du Franc »*. Ce que dit tout haut l'auteur, M. Maurice Privat, chacun le murmurerait tout bas... A voleur, voleur et demi. Parmi les fauves de la jungle financière, le seul tort de Mme Hanau est peut-être d'avoir eu les dents moins solides — sinon moins longues — que les autres. Le courageux exposé de M. Maurice Privat n'est pas fait pour rassurer les honnêtes gens...

L'AFFAIRE WALTON

par Edgar Wallace (4)

Traduit de l'anglais par Michel Epy

Un bon roman policier qui nous ramène aux temps heureux de *Fantomas*. Edgar Wallace réussit à merveille à égarer complètement le lecteur le plus attentif. Qui est le mystérieux « Kupil » ? Un bon conseil aux amateurs des « 13 Mystères » : n'essayez pas d'élucider celui-là ; vous seriez obligés de donner votre langue au chat.

LE VENGEUR

par Edgar Wallace (5)

Traduit de l'anglais par Lyd Alberdi

Serait-ce le chef-d'œuvre d'Edgar Wallace ? On ne peut encore demander au lecteur français de le décider. En effet, nous n'avons pu lire en France que quelques livres de cet auteur prodigieusement fécond. J'ai longuement analysé *Le Vengeur* dans un des premiers numéros de *Détection* — alors qu'il n'existait pas d'édition française de cet ouvrage. Je me garderai d'exposer le sujet de ce roman et de livrer à nouveau, comme j'avais eu l'imprudence de le faire, le secret du « Coupeur de têtes ». J'espère pour eux que nos lecteurs ont peu de mémoire.

Roger GALLOIS.

(1) Au Sans Pareil.
(2) Les Livres du jour. Editions de la N. R. F.
(3) Editions Pierre Souval.
(4) Le Masque. Librairie des Champs-Élysées.
(5) Editions J.-H. Jeheber, Genève.

Bientôt :
LONDRES SECRET...

En page 15,
le bulletin d'abonnement

La bande rouge des tziganes moldaves



Les principaux accusés du procès

Prague, mai 1929.
(De notre correspondant particulier.)

BIENTÔT commencera à Kosice, en Tchécoslovaquie, devant la cour d'assises le procès contre les tziganes dont les crimes ont produit il y a deux ans une grande sensation dans toute l'Europe centrale.

Des bruits les plus fantastiques courraient sur cette bande mystérieuse qui vivait à l'état demi-sauvage dans la région montagneuse, aux confins de la Hongrie.

Toute une colonie de tziganes dans les communes Moldava-Jasova et Velka-Ida fut arrêtée.

L'instruction du procès a duré seize mois.

Au début, les tziganes étaient accusés d'avoir commis douze meurtres, mais l'instruction n'en retint que 6 à la charge de 19 d'entre eux. Tout le monde est persuadé pourtant qu'ils sont aussi les responsables de nombreux autres assassinats restés mystérieux.

La chambre des mises en accusation n'a pas cru devoir retenir non plus l'accusation d'anthropophagie, bien que la rumeur publique persiste à les accuser d'avoir dévoré plusieurs de leurs victimes.

Le procès durera au moins six semaines. Il y a dix-sept hommes et deux femmes parmi les accusés; trois tziganes sont morts en prison pendant l'instruction. Le plus âgé des accusés a 28 ans, le plus jeune 19. Deux des accusés sont sourds-muets.

L'acte d'accusation contient deux cent soixante pages. Les procès-verbaux de l'instruction pèsent 4 quintaux et demi. Dix-huit cents questions seront posées aux jurés.

Il n'a pas été possible d'établir la nationalité des accusés. Sont-ils hongrois? tchécoslovaques? roumains? Viennent-ils de la lointaine Asie? Nul ne le sait. Ils sont tous analphabètes. Presque tous ont été déjà condamnés pour vol et quatre ont été condamnés pour meurtres. Les chefs de cette bande, qui comptait 25 membres, étaient: Pavel Rybar-Elek, le plus audacieux et le plus raffiné des criminels; Koloman Jano et Alexander Filke. Tous ces tziganes ne parlent que leur langue et le hongrois.

De 1922 à 1927, cette bande sema la terreur dans toute la région de Kosice. Ils avaient leurs campements dans la petite ville de Moldava sur la frontière hongroise, d'où ils entreprenaient de fréquentes expéditions en Slovaquie et en

L'activité criminelle de la bande fut découverte le 21 janvier 1927.

Dans l'après-midi du 19 janvier, les tziganes Koloman, Filke, Pavel Rybar, Julius Jano, Trikanz, Rybar Gusti, Rybar-Morgo, Csisar Pupa, Hudak-Stipak, Grulo-Berti, décidèrent d'assassiner le commerçant Peter Rusniak à Moldava.

C'était un vieux juif, brocanteur et marchand de chiffons, dont la maison se trouvait dans un endroit isolé. Il vivait tout seul et en plus de son commerce il prêtait sur gages.

Les tziganes se réunirent à 6 heures du soir près du moulin. Jano alla le premier pour voir si le vieux était seul. Filke, qui commandait, plaça ensuite quatre bandits pour surveiller la rue et les autres entrèrent dans la boutique.

Filke demanda d'abord au vieux une bouteille d'eau-de-vie et lui dit ensuite qu'il était venu pour racheter un veston remis en gage quelques jours plus tôt.

Peter Rusniak alla chercher le veston dans l'arrière-boutique. Filke remit alors à Hudak une hache qu'il tenait cachée sous ses vêtements et lui ordonna de frapper.

Hudak fit un signe de tête, saisit la hache et asséna au vieillard un formidable coup sur la tête.

Le vieux brocanteur s'affaissa, le crâne fendu. Les tziganes prirent 1.600 couronnes, une montre, une chaîne et quelques menus objets.

Quand, à 9 heures du soir, la petite Elisabeth Deutsch, âgée de 14 ans, vint frapper à la porte du brocanteur, personne ne répondit. Le père de la fillette prévint immédiatement les gendarmes qui trouvèrent le vieillard nageant dans le sang. Il fut transporté en automobile à Kosice, mais il mourut le lendemain sans avoir repris connaissance.

Elisabeth Deutsch déclara aux gendarmes qu'elle avait remarqué, à 6 heures, les tziganes se dirigeant vers la boutique de Rusniak.

On fit immédiatement une perquisition dans le campement des romanichels et on trouva chez Ester Cemery (la maîtresse de Filke) le portefeuille du brocanteur et 100 couronnes. Filke fut arrêté.

Cinq jours plus tard, on découvrit un autre crime des tziganes, commis la veille du meurtre de Rusniak, aux environs du village Makrana, près de Kosice.

Dans un endroit désert, se trouve une petite cabane, où habitait, retiré du monde, un pauvre

Des taches de sang maculaient tous les murs. Le misérable mobilier était brisé comme si des vandales, farouchement haineux, étaient passés par là.

On soupçonna immédiatement les tziganes d'être les auteurs de ce crime, on constata que la hache qui avait servi pour assassiner le vieux brocanteur avait été prise dans la cabane du bûcheron.



Tziganes devant leur campement

Le chef de la gendarmerie locale, Kreycik, entreprit alors une nouvelle enquête sur tous les crimes restés impunis dans la région.

Il réussit à établir que la même bande avait assassiné le 20 mai 1926 à 4 h. 30 du matin, le fils d'un propriétaire d'hôtel, Ludwig Ondeko, âgé de 14 ans. Il fut trouvé blessé mortellement dans la forêt de Borkut et il mourut quelques heures après à l'hôpital.

On avait accusé d'abord un certain Neumovic, un vagabond, d'avoir tué le jeune homme, mais il put démontrer son innocence.

On soupçonna ensuite un homme aux mœurs étranges, Joseph Lengyel, lequel, pour des raisons inexplicables, avoua qu'il était l'auteur de ce crime, mais il fut relâché car son innocence fut établie par l'instruction.

Ce ne fut qu'au commencement de mars, que les recherches furent dirigées du côté des tziganes.

Après avoir nié pendant longtemps, ils finirent par avouer aussi ce crime. Ils avaient pris au jeune Ondeko 6 couronnes, une montre de nickel et un morceau de pain avec du lard.

Au cours de l'enquête, on put aussi éclaircir le mystère de l'assassinat d'une paysanne, âgée de 50 ans environ, dont le cadavre complètement décomposé fut découvert dans la forêt de Kosice, le 19 décembre 1926, par des chasseurs.

Sur un arbre, près du cadavre, on trouva un morceau de papier rempli de signes, que les tziganes emploient pour s'orienter dans les forêts.

Après un interrogatoire serré, Filke avoua ce crime et donna aussi les noms de ses complices. L'assassinat avait été commis à la fin de l'été 1926. Les 19 tziganes de Koldava étaient en route, en vue d'un coup qui devait leur rapporter beaucoup d'argent. Il s'agissait de tuer et de cambrioler un juif, dont ils ne connaissaient même pas le nom.

Dans la forêt de Furca, ils rencontrèrent près de l'endroit appelé « A la gloire de Dieu », une paysanne qui portait un panier. Ce panier fut pour elle fatal.

Les 19 tziganes étranglèrent la femme, lui arrachèrent ses vêtements et cachèrent son cadavre au fond des bois.

Le premier meurtre dont ils auront à répondre, fut commis en octobre 1923. Ils avaient entrepris à cette époque une expédition à Stos.

Ils étaient 14 et leur chef était Rybar. Sur la route entre Stos et Nizni, ils rencontrèrent le gérant de la coopérative de Stos, Andréas Imiling.

Il était parti à 1 heure de Nizni, où il avait porté 3.100 couronnes.

A 4 heures de l'après-midi, deux femmes trouvèrent sur la route un chapeau, une canne et une pipe.

Le chapeau était ensanglanté et déchiré.

Elles appelèrent un paysan qui travaillait dans un champ.

Le paysan vint. Il entendit des gémissements, provenant d'un ravin où grondait un torrent. Il descendit et trouva le gérant Imiling sans connaissance qui gisait dans une mare de sang. Il avait trois blessures graves à la tête. On trouva près de lui une hache. Imiling mourut le lendemain sans avoir repris connaissance.

Les auteurs de ce crime restèrent inconnus pendant quatre ans.

Les tziganes, après leur arrestation, avouèrent aussi ce crime, qui ne leur avait rapporté que 55 couronnes et une montre.

Puis, c'est encore d'autres crimes que l'on découvre à leur charge.

En juin 1925, Filke apprit qu'à Zarnova habitait seul dans une maison un riche marchand juif, David Roth.

Dans la nuit du Sabbat, le 12 juin, les 17 tziganes vinrent à Zarnova.

David Roth dormait déjà dans son lit. Vers minuit, il fut réveillé par ces mots: « Lève-toi, vieux chien et donne l'argent! »

En ouvrant les yeux, il vit deux hommes bruns aux visages noirs.

L'un d'eux — c'était Filke — lui mit un

couteau contre la poitrine et lui ordonna à voix basse: « Sors du lit, ferme toutes les fenêtres et allume la lampe! »

Tremblant de peur, il se leva et alluma une des chandeliers du Sabbat. Filke restait près de lui, le couteau à la main: « Sors toute la galette, sinon je te saigne. »

Pendant ce temps, Pavel Rybar fouillait dans les vêtements et regardait sous les matelas, où il trouva un porte-monnaie avec 4.085 couronnes.

Ayant pris l'argent, les tziganes ordonnèrent à Roth de se recoucher et de rester dans sa chambre pendant une heure sans bouger, sans crier.

Le vieux juif, plus mort que vif, obéit.

A 3 heures du matin seulement, il sortit et alla chez le maire du village pour lui raconter ce qui lui était arrivé.

Jusqu'à l'arrestation de la bande des tziganes en 1927, cet exploit, aussi, resta obscur.

Mais Filke reconnut enfin qu'il en était l'auteur.

...

Les tziganes sous les verrous, les langues se délièrent.

Des paysans attestèrent que depuis 1923, ils n'avaient cessé de jeter l'effroi dans les hameaux et les fermes isolées.

Le vieux moulin qui leur servait d'asile était, disait-on, le lieu d'indescriptibles orgies.

Dans un bois voisin, on trouva cinq crânes, cinq crânes sans autre squelette. Les tziganes furent accusés d'être les auteurs de cette quintuple décapitation.

Et comme il fut impossible de retrouver les autres ossements, on dit qu'ils dépeçaient leurs victimes et qu'ils les mangeaient en d'horribles festins, arrosés de vin noir et d'alcool de grains.

L'âme populaire grandit, gonfla l'horreur des crimes commis par la bande, autour de laquelle se forma une légende. On ne parla plus que de sang répandu à flots, de têtes broyées, de membres fracassés.

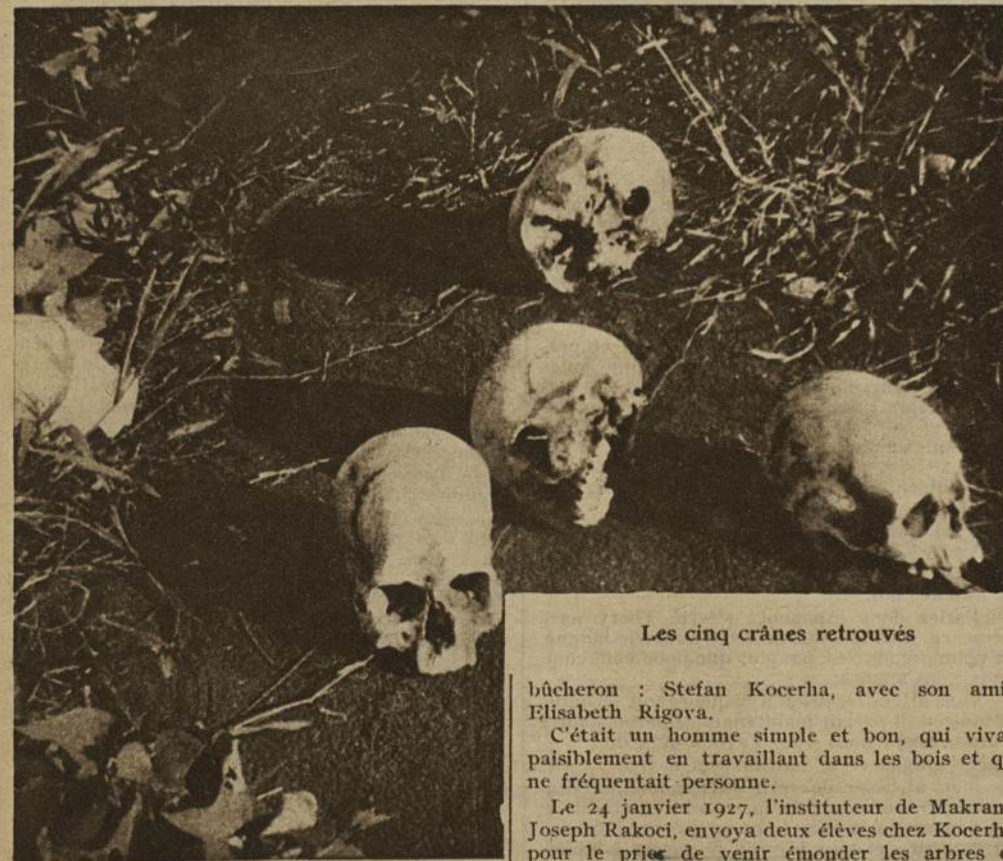
Ils devinrent des monstres qui tuaient pour rien, pour le plaisir, pour le besoin de tuer sans que même cela dût leur profiter.

Ils devinrent des cannibales.

Des tziganes! Comme on est loin de l'idée poétique qu'on en avait: des beaux garçons bien découplés qui font pleurer les violons sous leurs doigts fins et dont les grands yeux noirs font perdre la tête aux femmes...

Comme on est loin, avec cet horrible moulin du mensonge, des poètes qui nous les montraient, ces rois de l'amour, dans l'enchantement d'un beau soir, quand les chauds effluves de l'été tourmentent les cœurs, que la poésie de l'amour monte aux lèvres, en serments, et que les caresses des mains s'exaspèrent!...

Frédéric VAN DERER.



Les cinq crânes retrouvés

bûcheron: Stefan Kocerha, avec son amie, Elisabeth Rigova.

C'était un homme simple et bon, qui vivait paisiblement en travaillant dans les bois et qui ne fréquentait personne.

Le 24 janvier 1927, l'instituteur de Makrana, Joseph Rakoci, envoya deux élèves chez Kocerha, pour le prier de venir émonder les arbres de l'école.

Les élèves trouvèrent la porte fermée. Mais par la fenêtre aux vitres brisées, s'échappait une effroyable odeur de cadavre en décomposition.

Les enfants appelèrent deux paysans qui passaient sur la route. Ceux-ci pénétrèrent dans la cabane où un spectacle horrible se présentait à leurs yeux: ils trouvèrent dans la cuisine, sur de la paille, les deux cadavres affreusement mutilés du bûcheron et de son amie. Les deux victimes avaient le crâne complètement brisé.

Hongrie. Au début, ils se contentaient de voler et de rapiner, mais peu à peu ils s'enhardirent. Sur la grande route ils attaquèrent des voyageurs; de nuit, ils escaladèrent des grilles et pénétrèrent dans les maisons. Puis ils en vinrent à l'assassinat des hommes, des femmes, des enfants, souvent sans aucun but de lucre.

Dans le procès actuel, il n'y a que deux cas dans lequel le vol fut le mobile du crime.

Les quatre

grand roman d'aventures par EDGAR WALLACE

Traduit de l'anglais par Georges Mal

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

Le ministre des Affaires étrangères d'Angleterre reçoit de mystérieuses lettres de menaces signées « Les Quatre Justiciers ». Ces lettres exigent, sous peine de mort, le retrait d'un projet de loi sur l'extradition des exilés politiques... Tandis que les journaux de Londres consacrent à ces étranges « Justiciers » des articles passionnés, les Quatre, dissimulant leur identité sur le nom d'une « Société de reproduction d'art » ont établi leur quartier général dans un atelier de photogravure de Carnaby street.

FALMOUTH, lui dit-il une fois avec finesse, vous vous demandez ce que je vais faire quant à ce projet de loi, sachant le danger que je cours ? Eh bien, vous serez peut-être surpris d'apprendre que je ne connais pas la sensation du danger, pas plus que je ne saurais l'imaginer ! Je n'ai jamais eu de ma vie la notion du danger physique et, encore que j'aie le cœur faible, je n'ai jamais éprouvé la plus petite douleur. Je n'ai aucune conception de ce que peut être la mort, ni des tourments ou de la paix qu'elle peut donner. Je pense avec Epictète que la crainte de la mort constitue une impertinente présomption de ce qu'est l'au-delà, dont nous ne savons rien, et que nous n'avons pas de raison de croire qu'aucune condition soit pire que la nôtre ici-bas. Je ne crains pas la mort... mais j'ai peur de mourir.

— Comme vous dites, monsieur, murmura le détective avec sympathie, encore qu'il n'y comprit pas grand-chose et que d'aussi subtiles nuances ne fussent pas à sa portée.

— Mais, résuma le ministre (il était assis derrière son bureau à Portland place), si je ne peux pas imaginer exactement le processus de la dissolution finale, je peux imaginer, et j'en ai même fait l'expérience, ce qui résulte du fait de rompre les relations avec les chancelleries. Je n'ai certes pas l'intention de persévérer dans ce sens et de me préparer ainsi des ennuis futurs par la crainte de quelque chose, qui, après tout, peut être relativement insignifiant.

Ce raisonnement suffit à indiquer ce que l'opposition du moment se plaisait à qualifier : « l'esprit tortueux de ce très honorable gentleman ».

Le détective, dont la contenance révélait tous les signes d'une attention soutenue, bailla intérieurement et se demandait qui pouvait bien être Epictète.

— J'ai pris toutes les précautions possibles, monsieur, dit Falmouth durant la pause qui avait suivi l'exposition de la profession de foi du ministre. J'espère que vous ne vous opposerez pas à être suivi une ou deux semaines durant par quelques-uns de mes hommes. Je vous demanderai aussi d'autoriser trois officiers de police à rester dans votre maison pendant que vous l'occupez. J'en mettrai également plusieurs au ministère des Affaires étrangères.

M. Ramon donna son approbation. Plus tard, lorsque lui et le détective se rendirent en voiture à la Chambre des communes, il comprit pourquoi des cyclistes les accompagnaient, les uns devant, les autres de côté, et pourquoi deux cabs entraînaient dans la cour du palais à la suite de sa propre voiture.

Dès l'ouverture de la séance, et devant une salle peu remplie, M. Philippe Ramon se leva et, de sa place, informa la Chambre qu'il donnerait la deuxième lecture du projet de loi sur l'extradition (condamnés politiques) du mardi prochain en huit, c'est-à-dire, pour plus d'exactitude, dix jours plus tard.

Ce soir-là, Manfred et Gonzalez se promenaient dans les jardins de la North Tower, admirant le Crystal Palace et la splendeur nocturne de ses terrasses.

La musique des Gardes jouait l'ouverture de *Tannhäuser* ; ils parlèrent musique, puis :

— Et Thery ? questionna Manfred.

— Aujourd'hui, il est avec Poiccart, qui est en train de lui montrer Londres et les spectacles.

Les deux hommes rirent.

— Et toi ? demanda Gonzalez.

— Journée intéressante ; figure-toi que j'ai rencontré ce délicieux détective au Green Park et qu'il m'a demandé ce que je pensais... de nous !

Gonzalez commenta le mouvement en sol mineur et Manfred, de la tête, scandait la mesure.

— Sommes-nous prêts ? demanda tranquillement Gonzalez.

Manfred continuait de marquer la cadence et sifflait en sourdine le motif que jouait l'orchestre. L'exécution terminée, il mêla ses applaudissements à ceux de la foule.

— J'ai trouvé un endroit, répondit-il, applaudissant toujours. Il sera bon que nous y allions ensemble.

— Est-ce qu'il y a tout ce qu'il faut là-bas ? Manfred regarda son compagnon et cligna de l'œil :

— Presque tout.

L'orchestre attaqua l'hymne national. Les deux amis, levés, se découvrirent.

La foule, s'éloignant, fondait lentement dans les ténèbres.

Les deux hommes débroussèrent chemin. Des milliers de lumières étincelaient parmi les jardins. Il y avait dans l'air une forte odeur de gaz.

— C'est ce moyen-là que nous emploierons, cette fois ? demanda Gonzalez.

— Sûrement pas celui-là, répondit Manfred avec décision.

CHAPITRE IV

Préparatifs

Lorsque parut dans le *Newspaper Proprietor* une annonce disant qu'il y avait :

« A vendre : une affaire de photogravure connue sur la place. Magnifique matériel d'exploitation. Stock important de produits chimiques », il n'y eut qu'une exclamation dans le monde de l'imprimerie : « Ça, c'est la boutique d'Etherington ! »

Pour les profanes, un atelier de photogravure est un endroit agrémenté de bourdonnements de scies, de rognures de plomb, de tours bruyants, de grandes et aveuglantes lampes à arc.

Pour les initiés, un atelier de photogravure est l'endroit où les œuvres d'art sont reproduites par la photographie sur des plaques de zinc et, par conséquent, destinées à être imprimées.

Et, pour ceux qui savent vraiment de quoi il s'agit, la maison Etherington était la pire de son genre, produisant le travail le moins présentable, à des prix qui dépassaient légèrement la moyenne.

L'existence de cet établissement ne datait que de trois mois. Etant donné son éloignement de Fleet street (1) — il se trouvait dans Carnaby street — et le mauvais état de son outillage (ceci montrera comment le sens moral peut abandonner les journaux dès qu'il s'agit de publicité payée), il n'y avait pas eu de commandes. Manfred, interrogeant l'administrateur de cette maison, apprit qu'elle pouvait être louée ou vendue, au gré de l'acquéreur ; que l'entrée en jouissance serait de toute manière immédiate et que les locaux comprenaient, outre l'atelier du rez-de-chaussée dominant sur la rue, deux étages de laboratoires et de bureaux et quelques pièces logeables situées au

des de métal, de factures poussiéreuses, de tous les débris que peut accumuler dans semblable endroit un employé qui n'a pas touché d'appointements depuis longtemps.

Le premier étage était l'atelier proprement dit. Le second avait servi de magasin. Le troisième étage, qui était le plus intéressant, renfermait les énormes chambres noires et les puissantes lampes à arc.

Au-dessus, constituant le quatrième et dernier étage de la maison, se trouvaient les trois petites chambres qui avaient servi de logement aux précédents locataires.

Dans l'une de ces dernières, deux jours après la signature de l'affaire, étaient assis les quatre hommes de Cadix.

L'automne était venu de bonne heure, cette année-là. Une pluie froide et rapide frappait les fenêtres. Les charbons rouges, dans la grande grille géorgienne, donnaient à la petite pièce un air de confort. Cette pièce était d'ailleurs le seul endroit qui eût été débarrassé du fouillis de déchets divers qui l'encermaient. Elle était garnie de quelques meubles convenables qu'on avait pu découvrir dans la maison. Sur le bureau taché d'encre qui en occupait le centre, se voyaient encore les reliefs d'un magnifique lunch.

Gonzalez lisait un petit livre à couverture rouge et, chose assez remarquable, portait ce jour-là



(Illustration de Rudis)

— Moi ! Moi !... râla-t-il, me tuer ?

dernier étage. En tant que garantie à fournir par l'acquéreur éventuel, une référence de banque suffirait.

« Ce garçon, racontait un peu plus tard l'administrateur aux actionnaires, est persuadé qu'il va faire fortune en éditant des reproductions de Murillo à des prix défiant la concurrence. Il m'a expliqué qu'il formait une petite société pour lancer l'affaire et qu'il achèterait l'outillage sitôt la société constituée. »

Et ce même jour, en effet, Thomas Brown, commerçant ; Arthur-W. Knight, rentier ; James Selkirk, artiste ; Andrew Cohen, financier, et James Leech, artiste, se présentèrent à la Chambre de commerce et demandèrent à être constitués en société anonyme. (Entre parenthèses, Manfred était réellement un grand artiste.)

Et, cinq jours avant la seconde lecture du projet de loi sur l'extradition, la société avait pris possession de son nouveau domicile, de manière à mettre le travail en train.

« Il y a quelques années, lorsque je vins à Londres pour la première fois, disait Manfred, j'appris que la meilleure façon de dissimuler son identité consistait à se déguiser en société anonyme. Le mot *limited* exprime tout un monde de respectabilité, et le fait de présider aux destinées d'une société anonyme, même s'il attire l'attention, éloigne la suspicion. »

Gonzalez rédigea avec soin un avertissement informant la clientèle que la « Société de reproductions d'art » ouvrirait ses bureaux à la date du 1^{er} octobre. Un autre écriteau déclara : « On n'embâche pas. » Enfin, un troisième avis disait que ces messieurs de la direction ne seraient visibles que sur rendez-vous et que toute la correspondance devait être adressée au directeur.

L'atelier était une boutique à la devanture unie, neutre. Il reposait sur des caves profondes, encombrées par l'outillage délabré du prédécesseur. Le rez-de-chaussée avait servi de bureaux ; il était remarquable par le mauvais état du mobilier et par la présence de montagnes de papiers crasseux.

Il y avait là des casiers remplis de vieilles pla-

des lunettes à monture d'or. Poiccart, à l'un des coins de la table, dessinait, et Manfred, fumant un mince et long cigare, étudiait le catalogue d'un marchand de produits chimiques. Thery (à moins que certains ne préfèrent l'appeler Saimont) demeurait seul oisif, assis devant le feu, jouant avec ses doigts et contemplant d'un air absent les petites flammes dansantes.

La conversation manquait de cohésion et procédait selon un mode spasmodique, comme entre des interlocuteurs dont les pensées ne suivent pas le même cours. Thery concentra l'attention des trois autres sur un même point lorsqu'il parla. S'arrachant soudainement à sa méditation, il demanda :

— Combien de temps allez-vous encore me garder ici ?

Poiccart quitta son dessin des yeux et remarqua :

— C'est la troisième fois qu'il pose cette question aujourd'hui.

— Parlez donc espagnol ! s'écria Thery avec véhémence. J'en ai assez de cette nouvelle langue. Je n'y comprends rien, pas plus que je ne vous comprends vous-mêmes.

— Vous attendrez jusqu'à ce que ce soit terminé, dit Manfred (il parlait maintenant le patois heurté des Andalouses) ; nous vous l'avons déjà dit.

Thery grogna et se tourna vers le feu.

— J'en ai assez de cette existence-là, répéta-t-il avec une obstination maussade. D'abord, je veux pouvoir sortir sans être toujours accompagné d'un gardien... et puis je veux retourner à Xérès, où j'avais ma liberté. Je regrette d'être venu avec vous.

— Moi également, dit Manfred avec calme, et pourtant je ne le regrette pas tant que cela... J'espère pour vous que je n'aurai pas à le regretter vraiment.

— Qui êtes-vous ? éclata Thery après un court silence. Qu'est-ce que vous êtes ? Pourquoi voulez-vous tuer ? Êtes-vous des anarchistes ? Combien cette affaire va-t-elle vous rapporter ? Je veux le savoir !

Ni Poiccart, ni Gonzalez, ni Manfred ne parurent se formaliser de cette question péremptoire de leur recrue. Le visage net et pénétrant de Gonzalez eut une sorte de contraction causée par l'intérêt

et par l'amusement à la fois. Ses yeux bleus ne furent plus qu'une froide lueur entre les paupières presque jointes.

— Parfait ! parfait ! murmura-t-il, fixant avec une attention soutenue les traits de Thery : nez pointu, petit front et — *articulorum se ipsos torquentium sonus ; gemitus, mugitusque parum explanatis...*

Le physionomiste aurait peut-être poursuivi la description de l'homme furieux par Sénèque, lorsque Thery, d'un bond, se leva.

— Qui êtes-vous ? demanda-t-il sourdement. Comment saurai-je si tout cela ne doit pas vous rapporter de l'argent ? Je veux savoir pourquoi vous me traitez comme un prisonnier, pourquoi vous refusez de me laisser lire les journaux, pourquoi vous ne me laissez jamais sortir ou parler ma langue avec quelqu'un de mon pays ? Vous n'êtes pas espagnol, ni vous, ni vous non plus ; vous parlez bien ma langue, oui, mais vous n'êtes pas de chez nous, je le sais. Vous voulez que je tue quelqu'un : bon ! Mais vous ne voulez même pas me dire comment...

Manfred, à son tour, se leva et posa sa main sur l'épaule de Thery.

— Senor, dit-il, et son regard n'était que bonté, refrérez votre impatience, je vous en prie. Je vous affirme encore que nous ne tuons pas pour le gain. Ces deux messieurs que vous voyez là possèdent chacun une fortune excédant six millions de pesetas, et, quant à moi, je suis peut-être plus riche encore ; nous tuons, et nous voulons tuer, parce que nous avons tous trois été victimes de l'injustice des hommes, contre laquelle aucune loi ne saurait nous armer. Si... si... hésita-t-il, ses yeux gris fixant toujours inflexiblement l'Espagnol ; puis il continua doucement : Si nous venions à vous tuer, ce serait de notre part le premier acte de ce genre...

Thery était toujours debout, pâle, hargneux et le dos appuyé au mur ; un loup aux abois, traqué, ne quittant pas de ses yeux, pleins d'une féroce méfiance, le cercle de ses adversaires.

— Moi ! moi !... râla-t-il, me tuer ?

Aucun des trois hommes ne bougea, sauf Manfred, qui eut un mouvement de sa main ouverte vers l'Espagnol.

— Oui, vous (il hochait la tête). Ce serait pour nous une nouvelle sorte de travail, car nous n'avons jamais tué que pour faire justice... et vous tuer serait injuste.

Poiccart regardait Thery avec pitié.

— C'est vous que nous avons choisi, lui dit-il, parce que nous avons pensé que, dans le cas d'une trahison possible, mieux valait que... que ce fût vous.

— Comprenez donc, résuma Manfred, paisible, que pas un cheveu de votre tête ne sera touché si vous êtes fidèle ; que vous recevrez une récompense qui vous permettra de vivre... Rappelez-vous la jeune fille de Xérès.

Thery se rassit, haussant les épaules avec indifférence. Mais, lorsqu'il frotta une allumette pour allumer sa cigarette, ses mains tremblaient.

— Nous allons vous donner plus de liberté ; vous sortirez tous les jours. D'ici peu, nous retournerons tous en Espagne. Dans la prison de Grenade, on vous avait appelé l'homme silencieux ; nous voulons croire que vous resterez cet homme-là.

Après quoi, la conversation redevint de nouveau incompréhensible pour l'Espagnol. Les trois hommes parlaient anglais.

— Il est moins compromettant, disait Gonzalez, maintenant que nous lui avons à peu près donné l'allure extérieure d'un Anglais. Il n'attire pas l'attention. Il n'aime pas se raser tous les jours, mais il faut bien qu'il le fasse. Je ne lui permets naturellement pas de parler dans la rue, et ceci le met souvent de mauvaise humeur.

Manfred donna un tour plus grave à la conversation :

— J'enverrai encore deux avertissements, et l'un deux devra être remis au sein même de la forteresse. Ce Ramon est brave.

— Et Garcia ? demanda Poiccart.

Manfred rit.

— Je l'ai vu dimanche soir. Un beau vieillard, fier et éloquent. J'étais assis au fond de la petite salle où il parlait, en français, des droits de l'homme. C'était vraiment un Jean-Jacques Rousseau, un Mirabeau, ou un Bright qui aurait eu des idées larges. Quant à l'auditoire, il était en majeure partie composé de jeunes voyous, évidemment venus là dans l'unique but de se vanter plus tard d'avoir pénétré dans le temple de l'anarchisme.

Poiccart frappa impatientement la table de sa main :

— Comment se fait-il, George, qu'il y ait toujours quelque chose de ridicule dans ce genre de choses ?

Manfred rit.

— Tu te rappelles Anderson ? Après que nous l'eûmes bâillonné et installé sur la chaise et que nous lui eûmes dit pourquoi il allait mourir ; lorsqu'il n'y avait plus en scène que les yeux implorants du condamné, dans la chambre à demi obscure, avec la flamme incertaine de la lampe, puis toi, Gonzalez et ce pauvre Clarice, tous masqués et silencieux... Je venais à peine de prononcer notre verdict, et alors, rappelle-toi... cette odeur d'oignons frits qui venait de la cuisine de l'étage inférieur et qui envahit soudain la pièce...

— Je me rappelle aussi, dit Gonzalez, l'affaire des régicides.

Poiccart eut un geste d'approbation :

— Tu veux dire le corset, dit-il, et les deux hommes rirent.

— Il y aura toujours du ridicule, affirma Manfred : ce pauvre Garcia, avec la destinée d'un pays dans ses mains... un amusement pour les voyous et les filles — une tragédie accompagnée de l'odeur des oignons — un coup d'épée et des balèzes de corset. L'un est inséparable de l'autre.

Durant tout ce temps, Thery fumait cigarette sur cigarette, sa tête reposant dans ses mains et son regard perdu dans le feu.

— Pour revenir à ce qui nous occupe, dit Gonzalez, je pense que nous n'avons plus rien à faire jusque... jusqu'au jour que vous savez.

— Rien.

— Et après ?

— Il y a nos reproductions d'art.

— Et après ? insista Poiccart.

— Après, il y a quelque chose pour nous en Hollande. Un M. Hermannus Van der Byl. Une enquête à faire. Mais ce sera simple. Pas besoin d'avertissements.

Poiccart était devenu grave :

— Je suis heureux que tu aies pensé à Van der Byl. Nous aurions déjà dû en finir avec lui. Comment opérerons-nous ? Hameçon ou rougeurs ?

— Si nous en avons le temps, l'hameçon, autant que possible.

— Et Thery ?

— Je verrai ça, dit Gonzalez ; nous regagnerons Xérès par voie de terre. Sa fiancée l'attend là-bas, ajouta-t-il en riant.

(A suivre.)

LES 13 MYSTÈRES

Grand Concours hebdomadaire de "Déctive"

Voici la liste des gagnants du Mystère n° 6

1. GRAIL, Georges, 68, avenue du Prado, MARSEILLE.
2. MORATTI, Diane, 9, rue du Panorama, MARSEILLE.
3. RIPERT, E., 63, rue de Boulaivilliers, PARIS.
4. BARRY, Jean, Lycée de Bordeaux, cours Victor-Hugo, BORDEAUX.
5. KLYFEL, Mme, 54, rue de Remiremont, EPINAL.
6. BARDIN, 27, rue Louis-Braille, PARIS.
7. MASSE, Ludovic, CERET.
8. SAFFON, Joseph, 70, rue Goya, BORDEAUX.
9. OESCH, Georges, 18, rue de Belfort, NANCY.
10. HAINZL, Pierre, 41, rue Basse, LILLE.
11. DEYNES, Joseph, 27, rue Boscary, MARSEILLE.
12. BOURNIQUE, Mlle Germaine, 8, avenue de la Gare, VICHY.
13. DUPAS, René, 87, rue Saint-Mandé, MONTREUIL.
14. PERAULT, Eugène, Maréchal des Logis, 23^e Escadron du Train, CASA-BLANCA.
15. ZIMMERMANN, Charles, 43, rue de Garennes, IVRY-LA-BATAILLE.
16. PICHARD, Mlle Marcelle, rue Kléber, villa Henri, TOULON.
17. VERT, P., chez Mme Manteau, 69, rue Alcide-d'Orbigny, LA ROCHELLE.
18. GAS, Pierre, 14, rue Roussy, NIMES.
19. DAMERY, Mme Camille, 317, rue de Belleville, PARIS.
20. DUMEE, Albert, 10, rue de Turquie, NANCY.
21. TEYSSONNIERE, Pierre, 43, rue Pelleport, BORDEAUX.
22. ROBIN, André, 103, rue de l'Abbé-Groult, PARIS.
23. BADMANN, Mme Marie, 4, rue de la Monnaie, METZ.
24. BECH, Georges, 22, rue des Petites-Sœurs, LYON.
25. DOUEL, Mme, 1, rue Saint-Lazare, COLOMBES.
26. TCHOU, Jean, 6, rue Grégoire-de-Tours, PARIS.
27. CURNIE, Mlle Jeanne, 42, rue Villars, NIMES.
28. BANDE, Louis, 26, boulevard Louis-Picou, TOULON.
29. OBBY, Mlle Marthe, 25, avenue Philippe-Auguste, PARIS.
30. LAMARQUE, Maurice, 150^e Rég. d'Inf. C. H. R. transmission S. P. 109.
31. HATTU, F., 16, place de la République, GAEN.
32. VECHAEGHE, Gustave, route de Werwieq, COMINES.
33. MELET, Emile, Inspecteur en Identité Judiciaire, service central Anthropométrique, 32, rue de Constantine, ALGER.
34. BACHMANN, Georges, 59, rue Sainte-Anne, PARIS.
35. ROCHE, 3, boulevard Ricoux-Sainte-Marthe, MARSEILLE.
36. BRILLANT, Elie, 90, boulevard Anatole-France, SAINT-DENIS.
37. PLANQUES, Robert, 6, boulevard Victor-Hugo, ALGER.
38. PAITARD, Edouard, 55, rue Marceau, TOURS.
39. DUBOIS, 6, place des Victoires, BOULOGNE-SUR-MER.
40. FOLLJOT, Marcel, 4, rue Gaston-Latouche, SAINT-CLOUD.
41. LECLERC, Sylvain, Hôpital, Annexe Maritime, serv. 3, BERCK-PLAGE.
42. MOREL, Jean, ANSE.
43. TRIBOTTE, A., 28, rue Gergovie, PARIS.
44. GINDRAUX, Charles, Nord 65, LA CHAUX-DE-FONDS.
45. GERMAIN, Raymond, 7, rue Séguier, PARIS.
46. DAUDET, 4, rue Gaston-Latouche, SAINT-CLOUD.
47. BANGE, Louis, BELLEY.

47 réponses justes nous étant parvenues, nous n'avons pu accorder que 47 prix.

...et les prix qui leur sont attribués

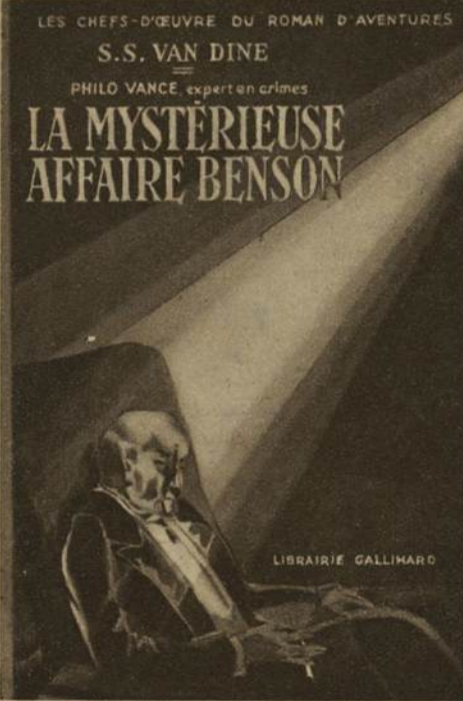
- 1^{er} PRIX 500 francs en espèces.
- 2^e PRIX 200 francs en espèces.
- 3^e au 10^e PRIX 10 Romans d'aventures (Val. 80 francs).
- 11^e au 20^e PRIX 7 Romans d'aventures (Val. 56 francs).
- 21^e au 47^e PRIX 10 volumes Cinéma Romanesque (Val. 35 francs).

LES CHEFS-D'OEUVRE DU ROMAN D'AVENTURES

S.S. VAN DINE

PHILO VANCE, expert en crimes

LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE BENSON





LIBRAIRIE GALLIMARD

LES LIVRES DU JOUR

STIENNE GRIL

Chevaliers de l'incertain

Qu'on me laisse parler, je bouleverse le monde

POLICE PRIVÉE

Renseigné-Guide-Défend

TOUT, A TOUS ET PARTOUT

LES MEILLEURES CONDITIONS

PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER

Discretion - Conclusion Rapide

Adressez-vous aux Services Spéciaux :

- Police Privée - Missions - Renseignements
- Enquêtes - Surveillance - Protection - Juridique - Divorces - Contentieux - Crédits
- Renseignements Commerciaux - Immobilier
- Hypothèques - Voyages - Guides - Tourisme
- Artistique pour spectacle.

pour vous éviter démarches, tracass, pertes de temps

MAB, 41, Boulevard, Haussmann
Tél. Gutenberg 50-91
AGENCE B : 2, rue Bleue - Tél. Provence 37-05

Le détective E. GODDEFROY

est le seul détective en Belgique, ex-officier judiciaire près les parquets de Bruxelles et d'Anvers, diplômé de la préfecture de police de Paris. Chevalier de l'ordre de la Couronne, de l'ordre d'Orange-Nassau et de l'ordre de l'Empire britannique. Officier invalide de guerre. Ancien commissaire de police adjoint de la ville d'Ostende. Ancien expert en police technique près les cours des tribunaux des Flandres.

Bureau : Bruxelles, 8, rue Michel-Zwaab. Tél. 603,78

SI DIFFÉRENTE des AUTRES

LA NEW-MOTORCYCLE

Cette splendide motocyclette à cadre en tôle.

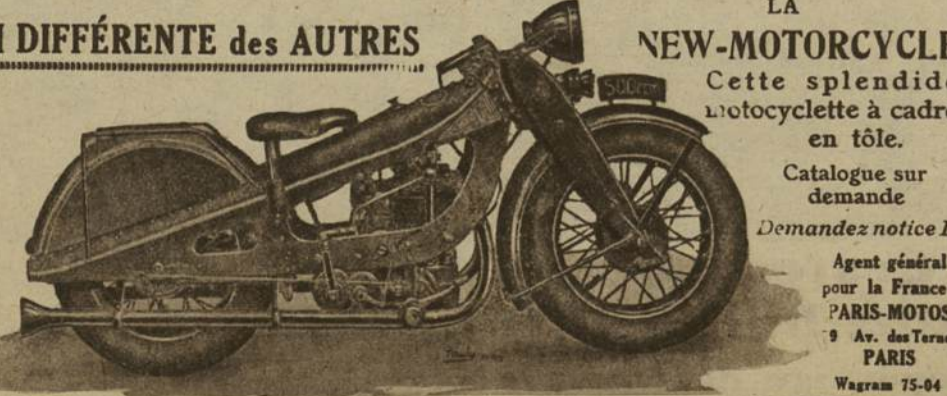
Catalogue sur demande

Demandez notice D

Agent général pour la France : PARIS-MOTOS

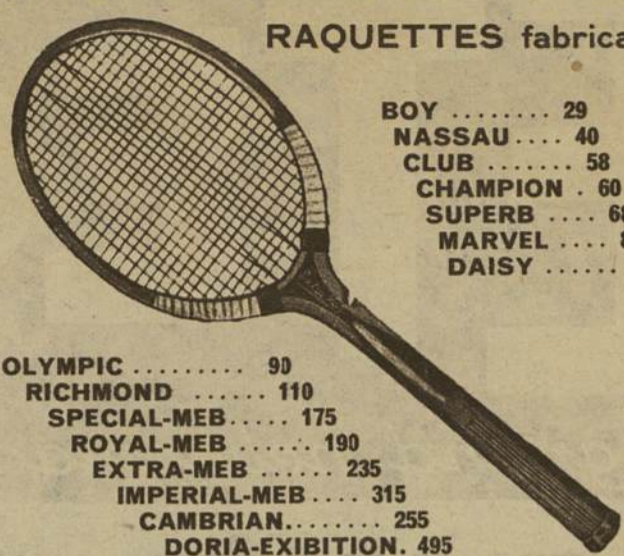
9 Av. des Ternes PARIS

Wagram 75-04




POUR LE TENNIS

RAQUETTES fabrication supérieure



BOY	29
NASSAU	40
CLUB	58
CHAMPION	60
SUPERB	68
MARVEL	80
DAISY	85



BALLES DE TENNIS fabrication supérieure

SPECIAL-MEB La douzaine : 90 fr.

EXTRA-MEB La douzaine : 100 fr.

ROYAL-MEB La douzaine : 135 fr.

MESTRE & BLATGÉ

SOCIÉTÉ ANONYME - CAPITAL 12.500.000 FRANCS

46-48, avenue de la Grande-Armée et 5, rue Brunel - PARIS

Tout ce qui concerne l'automobile, la vélocipédie, les sports et la T. S. F. Catalogue Sports et Jeux Det, 496 pages, 8.000 gravures, 25.000 articles

Franco : 5 francs

AGENCES : ALGER, 30, boul. Carnot. BORDEAUX, 14, quai Louis XVIII. DIJON, 11, boul. Sévigné et 20, rue Mariotte. LILLE, 18, rue de Valmy. LYON, 82, av. de Saxe. MARSEILLE, 136, cours Lieutaud et 63, rue d'Italie. NANCY, 24 et 26, av. du XX^e Corps. NANTES, 1, rue du Chapeau-Rouge. NICE, rue Paul-Déroulède et de Russie.

les meilleurs Jazz

chez vous



DISQUES

ODEON

PETITES ANNONCES

5 francs la ligne.

Les annonces doivent parvenir au plus tard aux bureaux de DÉTECTIVE le vendredi avant midi pour être insérées dans le numéro du jeudi suivant. Elles sont payables d'avance et doivent être reçues accompagnées de leur montant.

La ligne se compose de 48 lettres, signes ou espaces.

Détatouage universel

sans piqûre, sans acide. Diplômé 1928. Disparition 8 jours. Envoi méthode produits pour opérer soi-même. Renseign. T.p.r. Prof. Dion, 10, rue Clovis-Hugues, Saint-Denis (Seine).

CHERCHE appartement et salle de bains, tout confort, sans reprise, loyer maximum 12.000 fr, dans 5^e, 6^e, 7^e, 16^e ou 17^e. Écrire à M. J. S., à Détective, 35, rue Madame.

OFFICE-DÉTECTIVE-INTERNATIONAL

47, cours Georges-Clémenceau - BORDEAUX

Recherchent collaborateurs avec apport ou commanditaires

Le Présent et l'Avenir n'ont pas de secret pour

VOYANTE

Thérèse Girard, 78, av. des Ternes, Paris. Consultez-la, vos inquiétudes disparaîtront. De 2 à 7 h. et p. cor.

M^{me} SEVILLE VOYANTE RÉUSSITE EN TOUT

PARIS (9^e). - Cartomancie, graphologie, médium. Tous les jours, de 10 à 19 heures. - Par correspondance, 15 fr.

LYNX


Détective de l'élite

(Les plus hautes références)

6, rue de la Grange-Batelière - PARIS

Téléphone : Provence 40-48 et 64-27

RIEN QUE LA VÉRITÉ



INTERNATIONAL DETECTIVE COMPANY

34 Rue La Bruyère PARIS - Téléphone 18518 - TRUDAINE 53-91

Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies	48. »	25. »
Etranger tarif A ..	65. »	35. »
Etranger tarif B ..	75. »	39. »

Veillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement :

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la :

Direction du journal DÉTECTIVE

35, rue Madame, PARIS (6^e) Tél. LITTRÉ 32-11

Compte Chèque Postal N° 1298-37

Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception

Tout changement d'adresse doit être accompagné d'un franc en timbres-poste.

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Un match sans précédent



Ces hommes aux gestes sûrs ne sont autres que des détenus jouant au rugby dans la cour de la prison de Plötzensee, à Berlin
(Lire, pages 3 et 4, le reportage de Georges Le Fèvre dans la célèbre prison allemande)